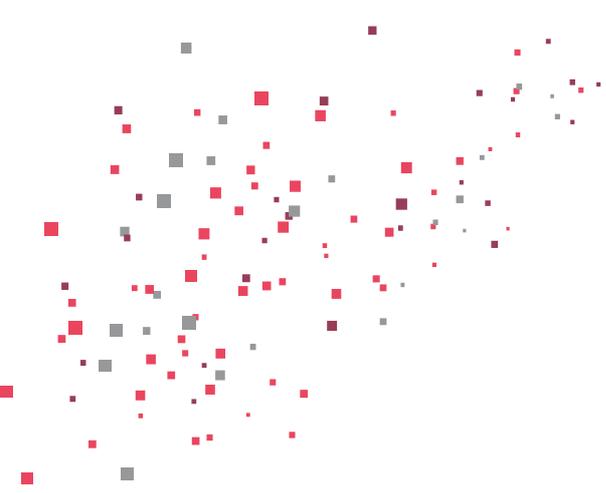




Rapport Financier Annuel

31 décembre 2013



avenirfinance 

Sommaire

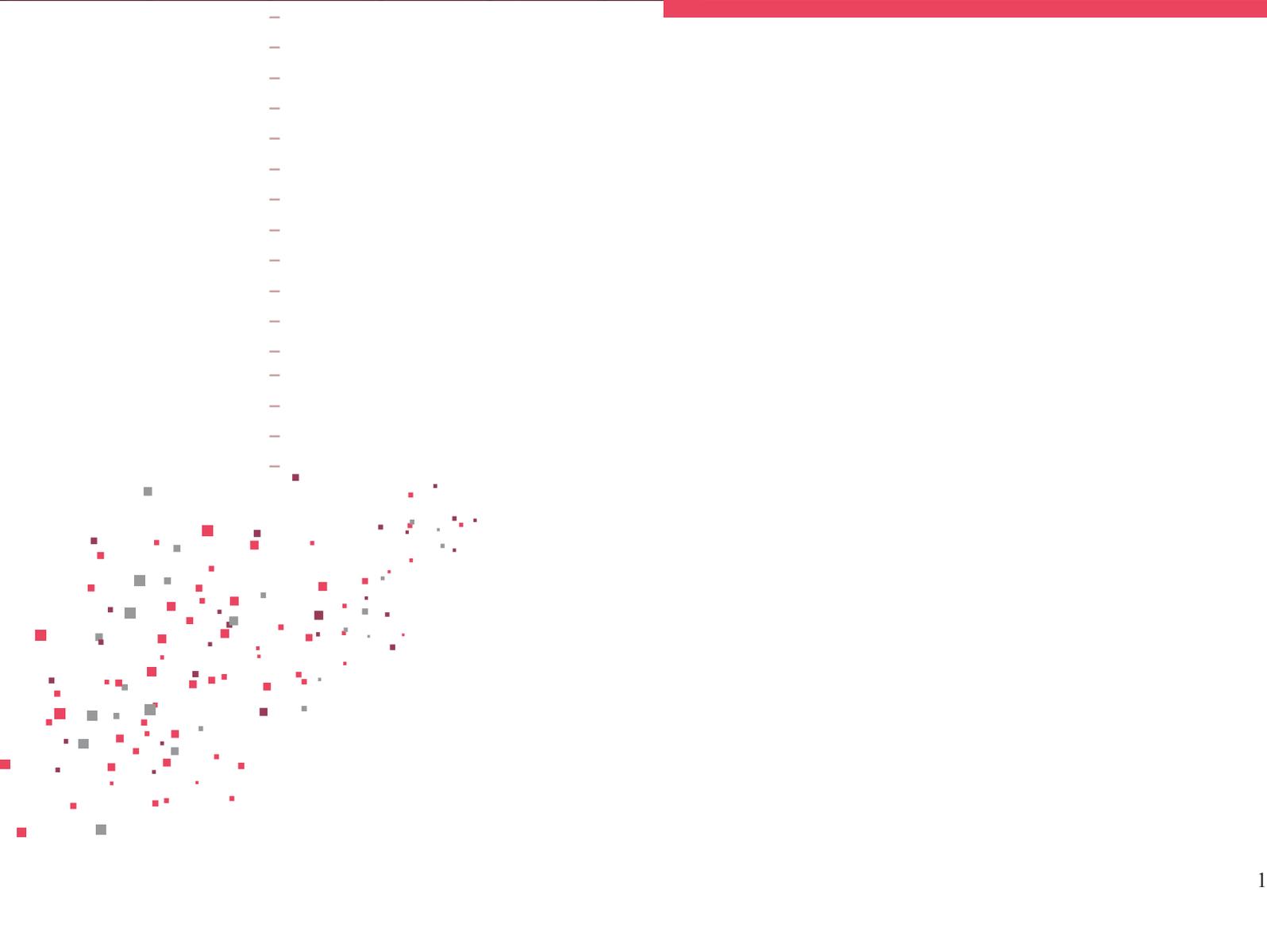
- Comptes consolidés du Groupe Avenir Finance au 31/12/2013
- Comptes annuels de la société Avenir Finance
- Rapport de gestion 2013 du Groupe Avenir Finance
- Attestation des dirigeants
- Rapport des commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- Avis de l'organisme tiers indépendant accrédité sur les informations relatives à la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité
- Communiqué sur le montant des honoraires versés à chacun des Commissaires aux Comptes par Avenir Finance et par les sociétés faisant l'objet de l'intégration globale
- Rapport du Président sur le contrôle interne
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président



Rapport Annuel

13

Exercice social du
01.01.2013 au 31.12.2013





Avenir Finance SA
Société cotée à Euronext Paris (ISIN
FR0004152874)
51, rue de Saint-Cyr
69009 Lyon

Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
<http://www.avenirfinance.fr>
Contact : info@avenirfinance.fr

Comptes Consolidés du Groupe au **31 décembre 2013**

ACTIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Ecart d'acquisition	5.1	4 544	8 275
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		30	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	5.2		4
Immobilisations corporelles	5.2	125	260
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	644	696
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.3	10 192	-
Actifs d'impôts différés	5.4	2 761	3 657
ACTIF NON COURANT		18 265	12 892
Stock & encours	5.5	8 319	7 617
Créances clients	5.6	22 780	27 606
Créances d'impôt courant		1 461	859
Comptes de notaires	5.7	3 393	564
Autres créances courantes	5.8	9 515	3 841
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	16 292	13 644
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
ACTIF COURANT		61 761	54 131
TOTAL DE L'ACTIF		80 027	67 023

PASSIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Capital		1 525	1 502
Primes d'émission		14 932	14 627
Réserves consolidées		4 408	4 638
Résultats non distribués		4 379	132
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.1	25 244	20 899
Participations ne donnant pas le contrôle		1 449	3 233
Provisions pour risques et charges	5.13	2 561	3
Avantages du personnel		65	81
Emprunts et dettes financières	5.14		64
PASSIF NON COURANT		2 626	148
Emprunts et dettes financières	5.14	10 128	9 110
<i>dont endettement sur immobilier</i>		<i>6 081</i>	<i>3 804</i>
Dettes fournisseurs	5.15	19 298	10 797
Dettes fiscales et sociales	5.15	7 426	7 217
Autres dettes	5.15	13 855	15 619
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
PASSIF COURANT		50 707	42 743
TOTAL DU PASSIF		80 027	67 023

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13		31/12/12	
Ventes de marchandises		24 744		18 563	
Ventes de produits		19 544		21 791	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	44 288		40 354	
Charges Opérationnelles	6.2	25 835		23 442	
MARGE BRUTE		18 454	100,0%	16 912	100,0%
Taux		42%		42%	
Frais de personnel	6.3	-11 647	-63,1%	-10 813	-63,9%
Charges externes	6.4	-3 977	-21,6%	-3 415	-20,2%
Impôts et taxes	6.5	-1 342	-7,3%	-1 218	-7,2%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-165	-0,9%	-310	-1,8%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	210	1,1%	10	0,1%
Autres produits et charges (*)	6.8	836	4,5%	424	2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		2 369	12,8%	1 591	9,4%
Pertes de valeur sur actifs					
Cession d'actifs financiers		5 116			
Autres produits et charges opérationnels	6.9	-1 925		-103	
RESULTAT OPERATIONNEL		5 559	30,1%	1 488	8,8%
Coût de l'endettement financier brut		-222		-482	
Produits financiers des placements de trésorerie		27		63	
Coût de l'endettement financier net	6.10	-194	-1,1%	-419	-2,5%
Autres produits et charges financières		-50		-150	
Impôts sur les résultats	6.11	-269		-251	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		5 045	27,3%	669	4,0%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					
RESULTAT NET		5 045	27,3%	669	4,0%
Dont :					
-Part du groupe		4 379		132	
-Part des minoritaires		667		536	
Résultat net par action - part du groupe (euros)		1,72		0,05	
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		1,70		0,05	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 542		2 503	
pour le résultat net dilué par action		2 574		2 550	

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Ecart de conversion	-	-
Sous-total des éléments pouvant potentiellement être reclassés en résultat	-	-
Gains et pertes actuariales sur avantages de personnels	-	-
Sous-total des éléments non reclassables en résultat	-	-
Bénéfice de la période	5 045	669
Résultat global	5 045	669
Dont part revenant au groupe	4379	132
Dont part revenant aux minoritaires	667	536

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2011	1 492	14 416	5 011	20 919	2 261	23 180
Résultat consolidé de l'exercice			132	132	536	669
Coûts des paiements en actions		186		186		186
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 492	14 601	5 143	21 236	2 797	24 035
Augmentation de capital	10	26		36		36
Distribution effectuée			-373	-373	-445	-818
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)					881	881
Situation au 31 décembre 2012	1 502	14 627	4 770	20 899	3 233	24 134
Résultat consolidé de l'exercice			4 379	4 379	667	5 045
Coûts des paiements en actions		206		206		206
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 502	14 833	9 148	25 484	3 900	29 385
Augmentation de capital	23	99		122		122
Distribution effectuée			-377	-377	-575	-952
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)			15	15	-1 876	-1 861
Situation au 31 décembre 2013	1 525	14 932	8 786	25 244	1 449	26 694

Flux de Trésorerie consolidés liés à l'activité

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		12 mois	12 mois
Résultat de la période		5 045	669
Amortissements des immobilisations		161	310
Dotations / Reprise provisions		2 551	110
Résultat de cession d'immobilisations		-5 116	
Charge d'impôt		-567	-174
Charges financières nettes		222	482
Coût des paiements fondés sur des actions		206	186
		2 502	1 583
Variation de stock		-702	-257
Variation des créances d'exploitation		-7 678	-13 142
Variation des dettes d'exploitation		9 660	20 910
Autres variations		-311	45
Variation du BFR lié à l'activité		969	7 556
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		3 471	9 139
Intérêts payés		-222	-482
Impôt sur le résultat payé		607	409
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		3 857	9 066
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-45	-73
Acquisitions d'immobilisations financières			-363
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-3 402	377
Produits de cession d'immobilisations		2 205	
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-1 241	-58
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		-377	-373
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-575	-445
Augmentation de capital			
Produits de vente et rachat d'actions propres			
Souscription d'emprunts		4 239	7 315
Remboursement d'emprunts		-1 989	-9 482
Intérêts payés			
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement		1 298	-2 985
Variation de trésorerie		3 914	6 023
Trésorerie d'ouverture	5.9	8 343	2 321
Trésorerie de clôture	5.9	12 257	8 343

SOMMAIRE

1.	<i>Bases de préparation</i>	13
1.1.	<i>Déclaration de conformité</i>	13
1.2.	<i>Base d'évaluation</i>	13
1.3.	<i>Monnaie fonctionnelle et de présentation</i>	13
1.4.	<i>Référentiel comptable</i>	13
1.5.	<i>Homogénéisation</i>	14
2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	14
2.1.	<i>Présentation des états financiers</i>	14
2.2.	<i>Recours à des estimations et aux jugements</i>	14
2.3.	<i>Périmètre de consolidation</i>	15
2.4.	<i>Identification des entreprises consolidées</i>	15
2.5.	<i>Variation de périmètre</i>	16
2.6.	<i>Méthode de conversion</i>	18
2.7.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	18
2.8.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	19
2.9.	<i>Immobilisations corporelles</i>	19
2.10.	<i>Actifs loués.</i>	20
2.11.	<i>Autres actifs financiers</i>	20
2.12.	<i>Stocks</i>	20
2.13.	<i>Créances clients</i>	21
2.14.	<i>Comptes de Notaires</i>	21
2.15.	<i>Autres créances courantes</i>	21
2.16.	<i>Trésorerie et équivalents</i>	21
2.17.	<i>Actifs non courants détenus en vue de la vente</i>	21
2.18.	<i>Capitaux propres (actions propres)</i>	21
2.19.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	21
2.20.	<i>Avantages au personnel</i>	22

2.21.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	22
2.22.	<i>Instruments financiers</i>	22
2.23.	<i>Chiffre d'affaires</i>	23
2.24.	<i>Marge brute opérationnelle</i>	23
2.25.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	23
2.26.	<i>Impôt sur le résultat</i>	23
2.27.	<i>Résultat par actions</i>	24
3.	<i>Informations sectorielles</i>	25
3.1.	<i>Compte de résultat par secteur d'activité</i>	26
3.2.	<i>Bilan consolidé par secteur d'activité</i>	27
4.	<i>Gestion du risque financier</i>	28
4.1.	<i>Introduction</i>	28
4.2.	<i>Le cadre de la gestion du risque</i>	28
5.	<i>Notes sur le Bilan</i>	29
5.1.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	29
5.2.	<i>Détail des immobilisations</i>	29
5.3.	<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>	30
5.4.	<i>Impôts différés Actifs</i>	31
5.5.	<i>Détail du stock et encours</i>	31
5.6.	<i>Créances clients</i>	32
5.7.	<i>Comptes de Notaire</i>	32
5.8.	<i>Autres créances courantes</i>	32
5.9.	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	32
5.10.	<i>Capitaux propres du groupe</i>	33
5.11.	<i>Options de souscription ou d'achats d'actions</i>	34
5.11.1.	<i>Actions gratuites</i>	34
5.11.2.	<i>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)</i>	35
5.12.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	35
5.13.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	35
5.14.	<i>Autres passifs courants</i>	36
6.	<i>Notes sur le compte de résultat</i>	37
6.1.	<i>Chiffre d'affaires</i>	37

6.2.	<i>Charges opérationnelles</i>	39
6.3.	<i>Frais de personnel et effectifs</i>	39
6.4.	<i>Détail des charges d'exploitation</i>	40
6.5.	<i>Impôts et taxes</i>	40
6.6.	<i>Dotations aux amortissements</i>	40
6.7.	<i>Dotations aux provisions nettes de reprises</i>	41
6.8.	<i>Autres produits et charges</i>	41
6.9.	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	41
6.10.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	42
6.11.	<i>Impôts sur les résultats</i>	42
7.	<i>Engagements hors bilan (en K€)</i>	44
8.	<i>Informations relatives aux parties liées</i>	44
9.	<i>Événements postérieurs à l'arrêté</i>	44

1. Bases de préparation

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2014 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

1.2. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.4. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Avenir Finance au 31 décembre 2013 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2013 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avenir Finance a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2013.

Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2013, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 1 révisée – « Première adoption des IFRS »,
- IFRS 7 révisée – « Instruments financiers : informations à fournir »,
- IAS 1 révisée – « Présentation des états financiers »,
- IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur ».

La non application de la norme IAS 19 révisée – « Avantages du personnel » est sans impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2013.

Avenir Finance a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.5. Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. La société est consolidée sur la base de son bilan arrêté au 31 décembre 2013.

2. Principes et méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

2.1. Présentation des états financiers

Le Groupe applique « IAS 1 révisée (2007) Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux actionnaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les actionnaires sont également présentées dans l'état du résultat global.

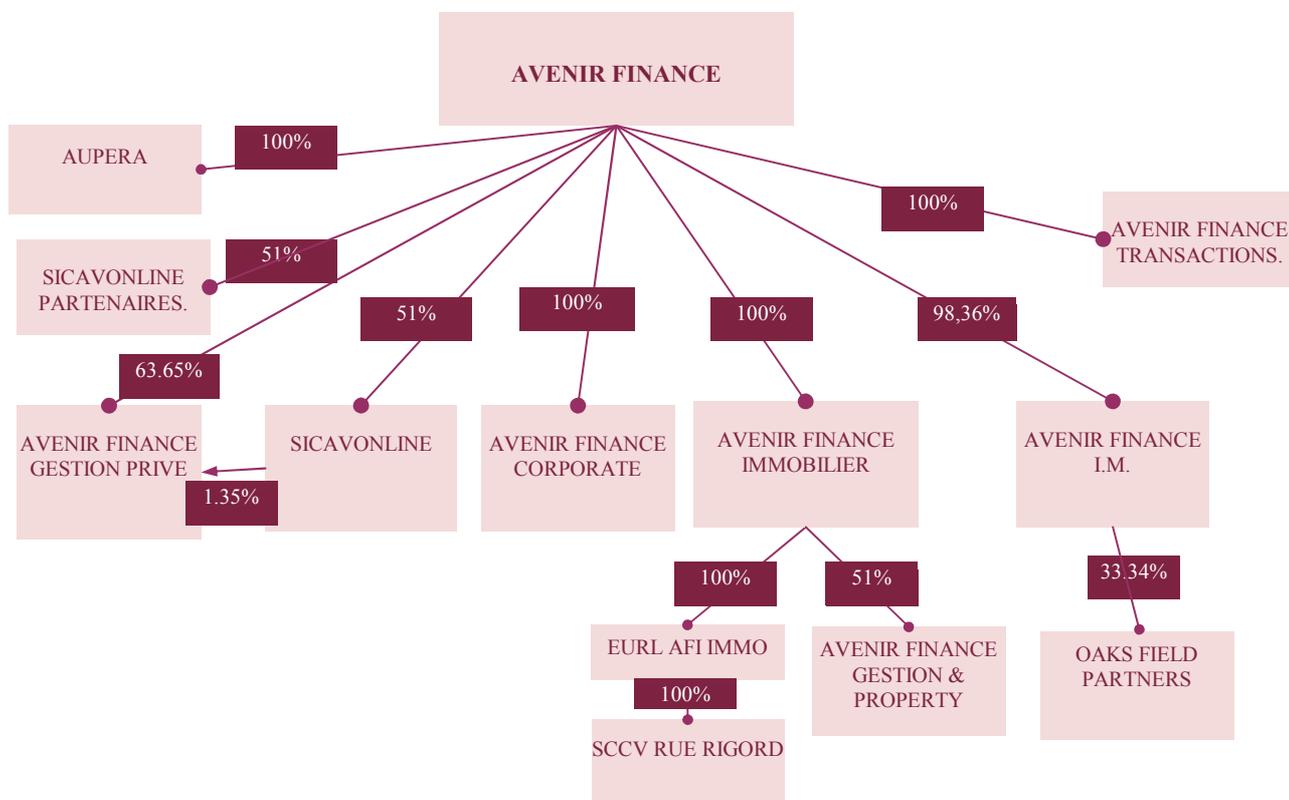
Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur le résultat par action.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

L'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes de l'IASB nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.7, 2.9, 2.11 et 2.12), l'évaluation des indemnités de fin de carrières (note 2.20) et les provisions pour risques et charges (note 2.19), les options de souscription ou d'achats d'actions (5.11).

2.3. Périmètre de consolidation



2.4. Identification des entreprises consolidées

Conformément à l'IAS 27 révisée, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (Avenir Finance) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision.

Le pourcentage de contrôle de la société Avenir Finance dans toutes les sociétés appartenant au périmètre de consolidation hors Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Oaks Field Partners, est supérieur à 50 % et représente un contrôle exclusif. La méthode de consolidation utilisée est donc la méthode de l'intégration globale.

Pour Sicavonline et Sicavonline Partenaires, la prise de participation complémentaire d'Ageas France s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013. Les 2 sociétés sont donc intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

Dans le cadre de la société Oaks Field Partners, le pacte d'associés signé et les statuts permettent au Groupe Avenir Finance d'exercer un contrôle de la société conformément aux exigences de la norme IAS27. La société Oaks Field Partners a donc été incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

En complément, nous précisons que Sicavonline détient 1,35 % d'Avenir Finance Gestion Privée.

Société	Siège	N° de Siret	Détention Directe %	Contrôle du Groupe %	Méthode de Conso	Intérêts du Groupe %
AVENIR FINANCE IMMOBILIER	LYON	412 576 589 00037	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
AVENIR FINANCE CORPORATE	PARIS	421 689 159 00034	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
SICAVONLINE*	PARIS	423 973 49400044	51%	51%	MEE.	51%
AVENIR FINANCE GESTION PRIVÉE	PARIS	431 974 963 00032	63,65%	63,65%	IG.	100,00%
AVENIR FINANCE IM.	PARIS	414 596 791 00080	98,36%	98,36%	IG.	98,36%
AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY	LYON	511 839 904 00014	0,00%	100,00%	IG.	51,00%
EURL AFI IMMO	LYON	484 566 922 00023	0,00%	100,00%	IG.	100,00%
SCCV RUE RIGORD	LYON	485 191 290 00025	0,00%	100,00%	IG.	100,00%
AUPERA	LYON	440 068 617 00016	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
SICAVONLINE PARTENAIRES*	PARIS	789 918 521	51%	51%	MEE.	51%
AVENIR FINANCE TRANSACTIONS	LYON	789 645 439	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
OPF	PARIS	502 702 426	0,00%	100,00%	IG.	33,34%

* La prise de participation complémentaire d'Ageas France dans les sociétés Sicavonline et Sicavonline Partenaires s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013. Les 2 sociétés sont intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

2.5. Variation de périmètre

a – Evénements 2013

Au dernier trimestre 2013, Avenir Finance et Ageas France ont renforcé leur partenariat capitalistique et commercial visant à réunir pour les deux groupes les conditions d'une augmentation de leurs capacités de distribution.

Le 16 décembre 2013, Ageas a exercé l'option d'achat lui permettant d'augmenter de 35 à 49% sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires valorisées sur une base de 15,4 millions d'euros. Sous condition suspensive de l'autorisation de l'ACPR, Ageas France portera ensuite sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires de 49 à 65% sur la base cette fois d'une valorisation de 20 millions d'euros. Avenir Finance gardera une participation minoritaire de 35%.

Le 16 décembre 2013, Ageas France a pris une participation de 35% dans Avenir Finance Gestion Privée. Cette prise de participation, réalisée par augmentation de capital pour un montant de près de 2 millions d'euros, a vocation à rester minoritaire et vise à consolider un partenariat commercial privilégié dans le domaine de l'assurance vie.

Ces deux opérations capitalistiques seront suivies début 2014 du transfert des activités de « front office » et « middle office » du Réseau Salariés d'Ageas France au sein d'Avenir Finance Gestion Privée

b – Evénements 2012

Le 11 décembre 2012, le groupe a créé avec AGEAS France la société Sicavonline Partenaires pour exploiter les activités, cédées par Sicavonline, d'apporteur d'affaires immobilier et d'agence de média web spécialisée dans le domaine de la communication financière et économique.

Le 28 novembre 2012, la société Avenir Finance Immobilier a cédé son fonds de commerce de transactions immobilières à une entité du groupe Avenir Finance qui est spécialement dédiée à l'exercice de cette activité. La société Avenir Finance Transactions a donc été créée en vue d'exploiter cette activité.

Le 29 mai 2012, l'équipe de gestion OFP et les fonds AFIM OFP (AFIM OFP 150, AFIM OFP 400 et AFIM OFP Euro Sovereign Bond Fund qui deviendront OFP 150, OFP 400 et OFP Euro Sovereign Bond Fund) sont apportés à Oaks Field Partners par augmentation de capital. A l'issue de l'apport, AFIM détient 33,34% du capital d'OFP et Emeric Challier, président d'OFP, 66,66%.

c - Evénements 2011

Le 17 février 2011, le groupe a cédé ses actions détenues dans Promelys Participations (20% du capital), à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 100 K€. La moins-value de cession est de - 73 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe.

Le 13 mai 2011, la société AGEAS France a pris une participation de 1,64% dans le capital d'Avenir Finance Investment Managers par le biais d'un apport en nature.

Le 24 mai 2011, le groupe a cédé 49% de Régie Pierre, sa filiale dédiée à la gestion locative. Le nom commercial a été modifié sur le 2nd semestre 2011. Le nouveau nom commercial est Avenir Finance Gestion & Property.

d - Historique

Le 02 mars 2010, le groupe a cédé 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€. La plus value de cession dégagée est de 867 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe. Avenir Finance Gestion a été renommé PROMELYS PARTICIPATIONS

Le 01 mai 2010, le groupe a acquis 100% de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

Ageas France et Avenir Finance ont signé le 15 décembre 2009 un contrat d'investissement et de partenariat portant sur la distribution et la promotion de produits d'assurance sur la vie et de produits d'épargne patrimoniale. Dans le cadre du Contrat de Partenariat, Ageas France et Avenir Finance sont convenues que Ageas France prenne une participation dans le capital de Sicavonline à concurrence de 35,07 % du capital social de la Société, d'une part, par l'acquisition par Ageas France auprès d'Avenir Finance de 24,24% du capital social, et d'autre part, par la souscription par Ageas France à une augmentation de capital réservée.

Ageas France pourra porter sa participation à hauteur de 49% du capital social de Sicavonline dans le cadre d'une promesse de vente d'une durée de 24 mois.

Le 30 Octobre 2000, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Gestion : gestion de fonds communs de placement et de portefeuille (agrément COB du 14 Novembre 2000). Son premier exercice s'est clôturé le 31 Décembre 2001.

Le 22 Novembre 2000, la SA Avenir Finance reçoit, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature, 99,99 % des titres de la société Avenir Finance Immobilier, créée en 1997, qui appartenait auparavant en propre aux principaux actionnaires d'Avenir Finance.

Le 18 Décembre 2001, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Investissement : gestion de portefeuille pour le compte de tiers et d'organismes de placement collectif (Agrément COB du 21 Janvier 2002). Son premier exercice se clôture le 31 Décembre 2002.

Le 27 décembre 2002, la SA Avenir Finance reçoit, après avoir souscrit à 2 augmentations de capital en numéraire à hauteur de 1 724 600 €, 89,3% des titres de la société Sicavonline dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature. Sicavonline détient une filiale (Sicavonline Vie) pour les activités assurance et immobilière.

Le 5 août 2002, la SA Avenir Finance se porte acquéreur de 89.96% de la société FF&T EQUITY par achat d'actions. Par la suite, cette société est renommée Avenir Finance Corporate. Entre 2003 et 2005, la SA Avenir Finance rachète 10,03% du capital de la SA Avenir Finance Corporate.

Le 26 mai 2004, la SA Avenir Finance souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale Sicavonline Vie et porte son pourcentage de détention direct à 88.79%. Le 30 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004, la Société Avenir Finance apporte à ses filiales Sicavonline et Sicavonline Vie les activités bourse, assurance et immobilier. L'apport a été valorisé sur la base des valeurs nettes comptables et rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles. La SA Avenir Finance porte son pourcentage de détention direct dans la SA Sicavonline Vie à 98.93%. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du groupe. En Mars 2008, cette société est renommée Avenir Finance Gestion Privée.

Le 2 décembre 2004, la SA Avenir Finance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la SA PLG Capital (Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles). Le 30 décembre 2004, cette société est renommée Avenir Finance I.M. et procède à l'acquisition de 50% de la SA Finalog pour porter son pourcentage de détention à hauteur de 100% dans cette filiale. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 décembre 2004.

Le 26 avril 2005, la société Avenir Finance I.M. fait l'acquisition de la SA Financière Vendôme. Cette dernière a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine le 30 juillet 2005. Le 30 juin 2005, la SA Avenir Finance I.M a absorbé la SA Avenir Finance Investissement. Cette opération a été sans incidence sur les comptes consolidés du groupe.

Le 13 juillet 2005, la SAS Avenir Finance Immobilier crée une filiale pour gérer les opérations de construction-vente : l'EURL AFI IMMO et la SCCV rue Sainte rue Rigord.

2.6. Méthode de conversion

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des cours en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprise».

Un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe Avenir Finance.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de Gestion d'Actifs et Gestion Privée. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Au 31 décembre 2013 les flux financiers issus des prévisions d'activité des trois prochaines années ont été actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque de 2,34 % (OAT 10 ans),
- un taux de risque de 6 % (« Small Caps »),
- un coefficient (beta) de sensibilité du taux de risque déterminé en fonction de l'activité rattachable à chaque élément incorporel, de sa maturité, de l'existence ou non d'un portefeuille et de la répartition des clients dans ce portefeuille (1,1 pour l'UGT Gestion Privée et 1,15 pour l'UGT Gestion d'Actifs),
- un taux de croissance à l'infini prudent compris entre 1,5% et 2,5 % déterminé en fonction des prévisions d'activité de la filiale.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition sera à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

a – Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif ou tout autre montant substitué au coût. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

b- Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.10. Actifs loués.

a - Location financement

Aucun contrat de location financement n'a été souscrit par le groupe.

b- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

2.11. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent :

- prêts et créances, ce poste comprend des dépôts et cautionnements, et des prêts comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend des titres de participations de sociétés qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation et des actions de sociétés cotées ; ils sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Lors de chaque clôture, le Groupe Avenir Finance recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le Groupe Avenir Finance procède à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.12. Stocks

a- Composition du stock

Les stocks sont composés d'immeubles acquis sous le régime de marchand de biens.

Pour les programmes en-cours de commercialisation, le coût « stockable » est réparti entre les lots selon la grille des prix de vente.

b- Comptabilisation et méthode de dépréciation

A la date de clôture, les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette. Conformément à l'IAS 23, les frais financiers supportés avant la mise en commercialisation des immeubles sont incorporés au prix de revient.

Le coût d'acquisition intègre les charges suivantes :

- le coût d'achat de l'immobilier
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment)
- les indemnités d'éviction
- les frais d'études et de travaux
- les autres frais directement liés l'acquisition des immeubles
- Les frais financiers supportés par le groupe entre l'acquisition de l'immeuble et la commercialisation du premier lot

La valeur de réalisation nette est obtenue au travers d'expertises indépendantes effectuées sur les immeubles composant le stock immobilier du groupe Avenir Finance. Une dépréciation est constatée sur l'immeuble concerné lorsque sa valeur de réalisation nette est inférieure à son coût d'acquisition.

2.13. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur. Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.14. Comptes de Notaires

Il s'agit en majorité des fonds détenus par les notaires suite aux ventes réalisées par Avenir Finance Immobilier.

2.15. Autres créances courantes

Ce poste contient principalement :

- les créances sociales et fiscales du groupe,
- les comptes courants débiteurs vis-à-vis de tiers au groupe,
- les charges constatées d'avance,

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges à caractère d'exploitation postérieures à la date de clôture des comptes.

2.16. Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes latents sont comptabilisés en résultat. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

2.17. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

2.18. Capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en résultats non distribués.

2.19. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. Avantages au personnel

a - Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

b - Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

c - Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

2.21. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

2.22. Instruments financiers

a - Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

b - Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus de l'activité immobilière, les revenus des produits financiers et d'assurance-vie distribués par le groupe, et des prestations de conseils.

Les revenus de l'activité immobilière comprennent la promotion immobilière et les marchés de contractant général. Pour la promotion immobilière, le chiffre d'affaires est constaté à la signature de l'acte. Toutefois, lorsqu'à la signature du compromis, les conditions énoncées par la norme IAS 18 sont respectées, le chiffre d'affaires est constaté. Une provision pour charge est prise à compte à partir de l'exercice 2013 pour tenir compte de la probabilité d'annulations des compromis non actés à la clôture de l'exercice (cf. 5.12 du document).

Pour les marchés de contractant général, les produits des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en application de la norme IAS 11.

Le groupe peut être amené à commercialiser des contrats en l'état futur d'achèvement. Dans ce cas conformément à l'IAS 11, les produits des contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Les revenus des produits financiers et d'assurance-vie sont comptabilisés en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurance.

Les produits issus des prestations de conseils sont constatés selon le degré d'avancement du dossier traité.

2.24. Marge brute opérationnelle

Conformément à l'application de la norme IFRS 8 et en adéquation avec le reporting de gestion interne, la marge brute opérationnelle du Groupe est la différence entre le chiffre d'affaires du Groupe et les charges directement imputables aux revenus générés.

2.25. Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.26. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture

- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.27. Résultat par actions

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription d'actions en cours.

3. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Management afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Management comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme IFRS 8 sont en accord avec le nouveau suivi opérationnel des performances par le management « management approach » du groupe annoncé le 25 mars 2010 autour de ses deux cœurs de métiers :

- La Gestion Privée
- La Gestion d'Actifs

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION PRIVEE** » regroupe :

- la distribution avec les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Avenir Finance Gestion Privée,
- la holding Avenir Finance
- le corporate avec Avenir Finance Corporate.

La prise de participation complémentaire d'Ageas France dans les sociétés Sicavonline et Sicavonline Partenaires s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013.

Les 2 sociétés sont intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION D'ACTIFS** » regroupe :

- la gestion d'actifs avec Avenir Finance Investment Managers et Oaks Field Partners,
- l'immobilier avec Avenir Finance Immobilier, Avenir Finance Transactions, Aupera, SCCV Rue Sainte/Rue Rigord, AFI IMMO et Avenir Finance Gestion & Property.

3.1. Compte de résultat par secteur d'activité

Comptes de résultat	31/12/13			31/12/12		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	16 797	28 869	45 666	15 429	26 100	41 529
Ventes Inter-secteurs	-1 101	-278	-1 379	-917	-258	-1 175
Chiffre d'affaires consolidé	15 696	28 591	44 287	14 512	25 842	40 354
Marge Opérationnelle	9 956	8 497	18 453	9 778	7 134	16 912
taux	63,4%	29,7%	41,7%	67,4%	27,6%	41,9%
Amortissements des immobilisations	134	23	157	167	143	310
Frais de personnel	7 700	3 947	11 647	7 759	2 868	10 627
Dont Coût des paiements en action	206		206	186		186
Autres charges et produits (*)	90	746	836	126	299	424
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-13	2 382	2 369	-599	2 189	1 591
Cession d'actifs financiers	5 116		5 116			
Autres charges et produits opérationnels	40	-1 965	-1 925	-167	64	-103
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	5 143	417	5 560	-765	2 253	1 488
(+) Résultat financier	-122	-122	-244	-186	-383	-569
(-) Impôts sociétés	157	-426	-269	505	-755	-251
RESULTAT CONSOLIDE	5 178	-132	5 045	-446	1 114	669

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

3.2. Bilan consolidé par secteur d'activité

Bilan	31/12/2013			31/12/2012		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Actifs sectoriels	10 676	39 461	50 137	14 615	34 411	49 026
Dont :						
Ecart d'acquisition	30	4 514	4 544	3 761	4 514	8 275
Autres immobilisations Incorporelles				4	-1	4
Immobilisations Corporelles	90	35	125	220	40	260
Stocks		8 319	8 319		7 617	7 617
BFRE Actif	11 229	26 644	37 873	11 496	22 290	33 786
Provision sur Actif Circulant	-674	-50	-723	-866	-50	-916
Autres Actifs						
Immobilisations Financières et Autres	508	136	644	521	174	695
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10 192		10 192			
Impôts différés et créance d'impôt	1 982	780	2 761	3 468	190	3 658
Trésorerie Active	1 710	14 583	16 292	4 316	9 328	13 644
TOTAL DES ACTIFS	25 067	54 959	80 027	22 921	44 102	67 023
Passifs sectoriels	15 041	28 165	43 206	11 300	22 417	33 717
Autres Passifs						
Capitaux propres	25 238	1 455	26 693	20 856	3 276	24 132
Emprunts et Trésorerie Passive	4 044	6 084	10 128	4 932	4 241	9 173
Dette d'impôt et dividende						
TOTAL DES PASSIFS	44 323	35 703	80 027	37 088	29 935	67 023

4. Gestion du risque financier

4.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de taux d'intérêt,
- risque de liquidité,
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

4.2. Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

a - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

b - Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du groupe qui est pour l'essentiel bas sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

c - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

d - Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe. L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

5. Notes sur le Bilan

5.1. Ecarts d'acquisition

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

Valeur nette	Date d'acquisition	31/12/12	Acquisition	Cession	31/12/13
Distribution	nov-00	30			30
Distribution	août-02	3 730		3 730	
Gestion Privée		3 760		3 730	30
Gestion d'actif	déc-04	2 598			2 598
Gestion d'actif	avr-05	1 389			1 389
Immobilier	nov-00	526			526
Gestion d'actifs		4 513			4 513
Total		8 275		3 730	4 545

Au 16 décembre 2013, Avenir Finance a cédé à Ageas France 29.33% de Sicavonline entre 2 phases dont la seconde est suspendue à l'autorisation de l'ACPR. Cette prise de participation complémentaire d'Ageas France s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013 avec comme conséquence un changement de méthode de consolidation et une sortie des écarts d'acquisition dans l'UGT Distribution.

5.2. Détail des immobilisations

- Etat des immobilisations brutes

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur Début d'Exercice	Autres mouvements (*)	Acquisition	Cession / perte de valeur	Valeur Fin d'Exercice
Ecart d'acquisition	8 275			3 730	4 544
Logiciels	290	-165	14		139
Autres immobilisations incorporelles	286	-14			272
Immobilisations Incorporelles	576	-179	14		411
Agencements	657	-19	4		642
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	822	-376	26		472
Mobilier	226	-38			188
Immobilisations Corporelles	1 706	-434	30		1 302
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 557	-613	44	3 730	6 257

- Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Valeur Brute Fin d'Exercice	Autres mouvements	Dotations de l'Exercice	Reprises	Valeur Brute Fin d'Exercice
Logiciels	286	-165	17		138
Autres immobilisations incorporelles	286	-14			272
Immobilisations Incorporelles	573	-179	17		411
Agencements	497	-19	66		545
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	726	-360	75		441
Mobilier	223	-38	7		191
Immobilisations Corporelles	1 446	-418	148		1 177
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	2 019	-597	165		1 588

5.3. Autres actifs non courants

5.3.1. 1 Autres actifs financiers, y compris dérivés

En milliers d' euros	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Prêts et créances	247	301
-Dépôts et cautionnements	247	301
-Prêts	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	397	395
-Actions Sofaris		
-Actions Auctalys		
-Parts Renoyalys	282	272
-Liquidité sur contrat d'animation de titre	66	76
-Autres	30	28
-Parts C de FCPI et FCPR	19	19
TOTAL	644	696

Les parts C ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation sur les fonds AFD et AFI qui ont clôturé au 31 décembre 2012. Les parts C des fonds non clôturés au 31 décembre 2013 n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

5.3.2. 1 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les titres mis en équivalence ont été enregistrés à la juste valeur à la date de la perte de contrôle exclusif, cette juste valeur correspondant au prix des titres SOL et SOL Partenaires issu de la dernière transaction effectuée avec Ageas.

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Sicavonline	10 184	-
Sicavonline Partenaires	8	-
Total	10 192	

5.4. Impôts différés Actifs

- Détail du poste

	Valeur au 31/12/12	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2013	Déficits fiscaux	Décalages temporaires
Avenir Finance	2 162		440		1 722	1 720	1
Avenir Finance I.M.	95		1		94		94
Avenir Finance Corporate	135		67		68		68
Avenir Finance Immobilier	3	7			10		10
Avenir Finance Transactions	86		86				
Sicav on Line	1 152		302	-851	0		0
Aupera	6	670			676		676
Avenir Finance Gestion Privée	19	173			192	172	20
TOTAL	3 658	849	895	-851	2 761	1 893	869

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôt sont constatés pour le montant probable des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales au 31 décembre 2013 pourront être imputées. Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 confirment le business plan qui prévoit une consommation totale des impôts différés actifs sur une période de 3 ans.

5.5. Détail du stock et encours

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Immeubles	8 332	7 640
<i>Dont frais financier</i>	29	58
Ventes en état futur d'achèvement	-	-
Valeurs brutes	8 332	7 640
Provisions pour dépréciation	13	23
Stocks et encours nettes	8 319	7 617

L'avis de valorisation des experts indépendants fin 2013 sur le programme de La Baule et le taux de rotation du stock pour les immeubles acquis depuis 2010 confirment que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

L'augmentation du stock au 31 décembre 2013 correspond à l'investissement immobilier du groupe Avenir Finance pour répondre aux objectifs 2014 et maintenir la dynamique commerciale entamée depuis l'exercice 2011. Les acquisitions immobilières sur fin 2013 ont eu lieu sur Lille et Périgueux.

Cette augmentation ne traduit en aucun cas la remise en cause de la stratégie de portage du groupe. En effet depuis le second semestre 2009, le groupe Avenir Finance a choisi de réduire le risque lié au financement des immeubles en s'appuyant sur des partenaires financiers pour le portage de ces biens.

5.6. Créances clients

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeur brute	23 425	28 456
Provisions pour dépréciation	645	850
Valeur nette	22 780	27 606

Le groupe procède régulièrement à une révision de ces créances clients sur une base d'éléments objectifs (antériorité, risque client, ...) afin d'anticiper et d'identifier des risques clients latents.

Les créances clients sont élevées au 31 décembre 2013 du à l'effet de saisonnalité d'une partie des produits du Groupe Avenir Finance et aux marchés signés sur la société Aupéra.

5.7. Comptes de Notaire

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeur brute	3 263	613
Provisions pour dépréciation	50	50
Valeur nette	3 214	564

5.8. Autres créances courantes

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	4 085	2 417
Créances sociales	30	64
Charges constatées d'avance	3100	379
Compte courant bloqué	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	833	-
Autres actifs courants	1647	982
Total	9 694	3 841

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Analyse par nature

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeurs mobilières de placements	2 749	3 589
<i>Dont Gestion Privée</i>		2293
<i>Dont Gestion d'Actifs</i>	2749	1296
Comptes bancaires et autres disponibilités	13543	10055
Total	16 292	13 644

Toutes les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires et autres disponibilités sont à échéance moins d'un an.

- Analyse trésorerie ouverture et clôture du tableau de flux

En milliers d' euros	Clôture	Ouverture
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	16 292	13 644
Découverts bancaires	-4 035	-5 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	12 257	8 343

5.10. Capitaux propres du groupe

- Composition du capital et actions dilutives

	Action Ordinaire	Action Prioritaire	BSA	Stock Option	Actions Gratuites	Total
Situation au 31 décembre 2010	2 411 942			286 490	43 460	2 782 636
Emission d'Action	74 711					74 711
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites					8 000	8 000
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				- 22 606		
Situation au 31 décembre 2011	2 486 653			261 778	53 808	2 802 239
Emission d'Action	16 523					16 523
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites						
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2012	2 503 176			261 778	53 808	2 818 762
Emission d'Action	23 580					23 580
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				8 929	6 000	14 929
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2013	2 526 756			270 707	59 808	2 857 271

5.11. Options de souscription ou d'achats d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 4 janvier 2006 et en vigueur au 31 décembre 2013 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'option non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
28-juil.-09	39 278	39 278	28-juil.-09	28-juil.-14	0,60
28-juil.-09	35 000	35 000	28-juil.-09	28-juil.-14	4,64
23-déc.-09	137 500	137 500	23-déc.-09	23-déc.-14	7,38
21-juil.-10	50 000	50 000	21-juil.-10	20-juil.-15	7,99

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	28-juil.-09	28-juil.-09	23-déc.-09	21-juil.-10
Taux de rendement sans risque	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%
Durée de vie attendue	5	5	5	5
Volatilité attendue	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Dividendes attendus	0	0	0	0
Cours de l'action	5,15	5,15	7,38	7,43
Prix d'exercice	0,6	4,64	8,2	7,99
Juste valeur	5,54	2,8	2,97	2,46

5.11.1. Actions gratuites

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 18 mars 2011, du 21 mars 2012, du 20 décembre 2012 et du 18 décembre 2013 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 30 667, 20 064, 8 000, 4 736, 4 400 et 75 000 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 2 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 6.04 €, 7 € et 7 €.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à 153 K€.

5.11.2. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009 et du 21 juillet 2010 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 39 278, 35 000, 137 500 et de 50 000 BSPCE.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle des BSPCE, le plan prévoit une période d'exercice de 5 ans. Au terme de cette période d'acquisition, les BSPCE non exercées seront caducs.

Juste valeur des BSPCE

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5,54, 2,80, 2,97 et 2,44 €

La charge comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à 53 K€.

5.12. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2012	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2013
Provision pour pertes à terminaison		2 000				2 000
Provision pour retraites	81		7		-10	64
Autres provision pour risques	3					3
Impôts différés passifs		1				1
Autres provision pour charges		557				557
TOTAL	84	2 558	7		-10	2 626

Le Groupe Avenir Finance a constaté dans les comptes 2013, une provision pour pertes à terminaison dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011 ainsi qu'une autre provision pour charges pour prendre en compte la variation potentielle du chiffre d'affaires de l'activité immobilière en raison de la règle de reconnaissance du chiffre d'affaires utilisée.

Une provision pour charges a été comptabilisée dans les comptes pour prendre en compte le risque statistique d'annulation du chiffre d'affaires immobilier suite à des annulations de compromis.

5.13. Emprunts et dettes financières

- Analyse par natures

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		6 034		3 804
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement		27		6
Avances conditionnées	32		64	
Dépôts et concours bancaires		4 035		5 300
Total	32	10 096	64	9 110

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Échéances à moins d'un an	32	10096		9110
Échéances à plus d'un an			64	
Échéances à plus de 5 ans	-	-	-	-
Total	32	10 096	64	9 110

Les emprunts (hors concours bancaires) ont été souscrits exclusivement en Euros. La dette est exclusivement à taux variable. Il n'y a pas de dettes à plus de 5 ans.

Sous la rubrique « emprunts sur immobilier » figurent les financements des biens immobiliers en stock.

5.14. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31-déc.-13	31-déc.-12
Dettes fournisseurs	19 298	10 797
Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	5 231	5 028
Dettes sociales	2 195	2 189
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	1 205	
Comptes des notaires	71	54
Autres dettes	3 641	717
Produits constatés d'avance	8 938	14 848
Total	40 580	33 634

La baisse des produits constatés d'avance s'explique par la signature d'un important marché de travaux en 2012 qui avait engendré alors une facture d'acompte significative (marché de Valenciennes en 2012 sur la société Aupéra).

Les autres dettes sont la conséquence de la prise de participation d'Ageas France dans la société Avenir Finance Gestion Privée.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

	31/12/13	31/12/12
Sicavonline	5 882	6 043
Sicavonline Partenaires	1 342	525
Avenir Finance Gestion privée	10 223	9 604
Avenir Finance I.M.	10 447	10 954
Avenir finance Gestion		
Avenir Finance Immobilier	6 021	9 270
Avenir Finance Transactions	230	145
SCCV Rigord		459
Aupera	18 863	9 169
Avenir Finance Gestion & Property	318	295
Avenir Finance Corporate		
Oaks Field Partners (OFP)	3 117	2 203
Avenir Finance	2 084	1 843
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTES SOCIAUX	58 527	50 510
(-) Chiffre d'Affaires intra groupe	-14 239	-10 155
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	44 288	40 354

Les produits provenant de la vente d'immeubles, de produits financiers et d'assurance-vie sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente, d'un compromis ou d'acte notarié, d'un bulletin de souscription ou d'un formulaire qui est exécuté et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

6.2. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprennent principalement les charges directes d'actifs propres à chaque produits composants le chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont le reflet des charges opérationnelles du reporting de gestion interne du Groupe Avenir Finance conformément aux critères de la norme IFRS 8.

Pour l'activité **Gestion d'Actifs**, il s'agit des charges suivantes :

- Le coût d'achat des immeubles
- Les frais administratifs et de dépositaires
- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

Pour l'activité **Gestion Privée**, il s'agit des charges suivantes :

- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

6.3. Frais de personnel et effectifs

- **Frais de personnel et effectifs**

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Salaires Bruts	8 073	7 405
Charges patronales	3 368	3 222
Coûts des paiements en actions	206	186
Coûts des provisions pour retraite		
TOTAL	11 647	10 813
Effectif moyen	145	140

L'augmentation de la masse salariale s'explique par la politique d'embauche du groupe Avenir Finance sur la filiale Avenir Finance Gestion Privée pour répondre aux objectifs du plan 2015.

6.4. Détail des charges d'exploitation

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Consommables (électricité, Fournitures adm	43	39
Location Immobilière	957	915
Location mobilière, entretie, maintenance	28	31
Assurances	263	211
Documentation et base de données	9	17
Personnels Exterieur	137	103
Honoraires	1 477	1 031
Publicité	153	259
Frais de déplacements	370	389
Télécommunication (Téléphone, Poste..)	117	110
Services Bancaires	177	117
Autres Charges Externes (Cotisations, Dons	247	193
TOTAL	3 977	3 415

6.5. Impôts et taxes

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Taxe sur les salaires	455	390
TVA non récupérable	274	249
Contributions des entreprises territoriales et ta	346	330
Autres Taxes	269	249
TOTAL	1 343	1 218

6.6. Dotations aux amortissements

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Dotations immobilisations incorporelles	18	144
Dotations immobilisations corporelles	147	167
TOTAL	165	310

6.7. Dotations aux provisions nettes de reprises

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Dotations aux provisions sur stocks et encours		-10
Dotations aux provisions pour pertes à terminaison		
Dotations aux provisions sur créances clients		
Dotations provisions risques et charges		
Dotations provisions pensions retraites		-21
Reprises aux provisions sur stocks et encours		
Reprises aux provisions sur créances clients	200	12
Reprises provisions risques et charges		22
Reprises provisions pensions retraites	10	7
TOTAL	210	10

6.8. Autres produits et charges

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Autres produits et charges	836	424
TOTAL	836	424

Les autres produits et charges se composent des subventions d'exploitation obtenues dans le cadre des travaux de recherche et développement entrepris par le groupe sur les activités financières (Crédit d'Impôt Recherche). Le Groupe Avenir Finance applique la norme IFRS 20 pour mettre en avant ces investissements dans l'UGT Gestion d'Actifs.

6.9. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Autres charges opérationnelles	-2 325	-283
Autres produits opérationnelles	400	180
TOTAL	-1 925	-103

La recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) de novembre 2013 sur la présentation des groupes en normes IFRS pour la rubrique Autres produits opérationnels et charges opérationnelles » est la suivante :

« Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. »

En accord avec cette recommandation, le Groupe Avenir Finance a passé dans les comptes 2013, une provision significative de 2 M€ dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011.

6.10. Coût de l'endettement financier net

En K€	31/12/13	Opération avec des établiss. de Crédits	Opération sur titres	31/12/12
Coût de l'endettement financier	222	222		482
Perte sur cession de VMP	11		11	10
Provision sur VMP et Actifs financie	49		49	156
Autres charges financières	19	19		22
TOTAL DES CHARGES	300	240	60	670
Produits sur cession de VMP	13		13	73
Intérêts sur créances et autres	41	41		29
Reprise Provision sur VMP et Actifs	2		2	
TOTAL DES PRODUITS	56	41	15	102
RESULTAT	-244	-200	-45	-569

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges financières sur emprunts (intérêt, frais d'hypothèque,...) diminué du résultat de cession des valeurs mobilières de placement.

6.11. Impôts sur les résultats

- Ventilation de l'impôt

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Impôts exigibles	228	280
Impôts différés	41	-29
Total	269	251

Les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires, Avenir Finance Gestion & Property, Avenir Finance Transactions ne sont pas dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Avenir Finance. Les autres sociétés du groupe restent intégrées fiscalement.

- Analyse des impôts différés par nature

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Provision non déductible	744	135
Déficits fiscaux	1 893	3 323
Retraitement temporaire	125	200
Amortissements non déductibles		
Moins Value à LT		
IMPOTS DIFFERES ACTIF	2 761	3 658

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Résultat avant impôt et crédit d'impôt	4 479	457
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	1 493	152
Effet des différences permanentes	70	
Crédits d'impôt		-5
Coûts des paiement en actions	69	62
Plus value cession titres	-1705	
Moins value LT titres hors groupe		52
Déficits non activés	340	
Autres	2	-10
Charges d'impôt groupe	269	251

7. Engagements hors bilan (en K€)

- Engagements financiers

	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements Conditionnels Nantissement, Gage du compte d'instruments financiers, Engagement de non cession des actions sur croissance externe.	182		182				
TOTAL	182		182				

- Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 034	6 034	6 034

Il s'agit des crédits accordés pour les activités « Marchand de biens » et de « construction vente » qui font l'objet en principe d'une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens immobiliers en stock.

8. Informations relatives aux parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de biens et de services	-	-
Charges et produits financiers	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	31/12/2013	31/12/2012
Créances d'exploitation	-	-
Dettes	-	-
Créances financières	-	-

9. Evénements postérieurs à l'arrêté

Dans le cadre de la prise de participation d'Ageas France dans la société Sicavonline et conformément à l'article 2.1 du règlement n°96-16 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux modifications des établissements de crédit et des entreprises d'investissement autres que les sociétés de gestion de portefeuille, Avenir Finance a notifié à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution un franchissement à la baisse du seuil de détention de 50 % des droits de vote de la Société.

En vertu de ce même texte, Ageas France a, quant à elle, procédé au dépôt d'un dossier complet de demande d'autorisation du franchissement à la hausse du seuil de détention de 50% des droits de vote de la Société.

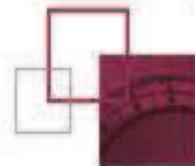
L'agrément de l'ACPR devrait intervenir prochainement.



51, rue de Saint-Cyr - 69009 LYON - Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
www.avenirfinance.fr - email : info@avenirfinance.fr

S.A. au capital de 1 430 144 € - RCS Lyon B 402 002 687 - Code APE 6420Z - TVA intracommunautaire FR89402002687
Cotée EUROLIST compartiment C

© Des-est Capital Invest - Finisla - 2009000000 - Rapport Annuel





SA Avenir Finance

Comptes annuels

au 31/12/2013

KPMG Entreprises

29/04/2014

Ce rapport contient 16 pages (hors annexes)

Comptes annuels

Sommaire

Bilan, compte de résultat

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7

Détails des rubriques

Bilan actif	9
Bilan passif	11
Compte de résultat	13



Comptes annuels

SA Avenir Finance

Bilan, compte de résultat

Bilan

SA Avenir Finance

Au : 31/12/2013

N° SIRET: 40200268700083

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Incorporel				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	38 462	37 164	1 298	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	8 123	8 123		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	46 586	45 287	1 298	
	Corporel				
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, mat. out. industriels	674 795	594 406	80 388	140 112	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total	674 795	594 406	80 388	140 112	
Financier (2)					
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	15 354 140	2 525 000	12 829 140	13 696 346	
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	417 643	156 000	261 643	261 643	
Prêts					
Autres immobilisations financières	289 402		289 402	294 318	
Total	16 061 186	2 681 000	13 380 186	14 252 309	
Total de l'actif immobilisé		16 782 567	3 320 694	13 461 873	14 392 421
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avanc. acomptes versés / commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	4 725 718		4 725 718	4 287 160
Autres créances	13 159 176	135 588	13 023 588	8 550 413	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Total	17 884 895	135 588	17 749 307	12 837 574	
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres :					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	370 892		370 892	838	
Total	370 892		370 892	838	
Charges constatées d'avance	192 074		192 074	203 513	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	18 447 862	135 588	18 312 274	13 041 927	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursements des emprunts					
Ecart de conversion actif					
Total de l'actif	35 230 430	3 456 282	31 774 148	27 434 348	
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients	

Bilan

SA Avenir Finance

Au : 31/12/2013

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 1 525 011)	1 525 011	1 501 905
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 682 853	12 584 116
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	150 192	149 199
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 728 947	970 530
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	2 434 041	1 135 785	
Situation nette avant répartition	18 521 045	16 341 537	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	18 521 045	16 341 537	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	4 010 930	4 119 563
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 045 270	4 857 054
	Total	11 056 201	8 976 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 401	1 219 508
	Dettes fiscales et sociales	989 499	792 207
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	518 000	104 476	
Instruments de trésorerie			
Total	2 196 901	2 116 192	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	13 253 102	11 092 810	
Ecarts de conversion passif			
Total du passif	31 774 148	27 434 348	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	13 253 102	11 092 810	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	4 010 930	4 119 563	
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat SA Avenir Finance

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
01/01/2012 31/12/2012 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens Services	6 378		6 378	24 624	
	Chiffre d'affaires net	2 078 102		2 078 102	1 818 268	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 356	8 854	
	Autres produits			17	891	
		Total			2 090 854	1 852 638
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variations de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			1 801 334	1 524 097	
	Impôts, taxes et versements assimilés			80 376	107 627	
	Salaires et traitements			415 076	843 016	
	Charges sociales			191 423	325 424	
	- sur immobilisations { amortissements provisions			64 818	87 668	
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant				135 588	
	- pour risques et charges					
	Autres charges			37 365	22	
	Total			2 590 394	3 023 444	
Résultat d'exploitation				A	(499 540)	(1 170 806)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			2 124 700	2 254 560	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			38 069	42 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			2 162 769	2 296 760	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				376 000	
	Intérêts et charges assimilées (5)			133 913	111 988	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 642	6 442	
	Total			137 556	494 430	
Résultat financier				D	2 025 213	1 802 330
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	1 525 673	631 523

Compte de résultat SA Avenir Finance

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
 01/01/2012 31/12/2012 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	600	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 145 784	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	2 146 384	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		226 227
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 085 206	2 502
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	2 085 206	228 730
Résultat exceptionnel		F 61 177	(228 730)
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H (847 191)	(732 993)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		2 434 041	1 135 785
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	37 337	
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées		38 069	42 200
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		26 570	30 665

Comptabilité tenue en euros



Comptes annuels

SA Avenir Finance

Détails des rubriques

Bilan actif

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012
Concessions, brevets et droits similaires		
20510000 - LOGICIELS	38 462,66	37 164,18
28051000 - AMORTISSEMENT LOGICIELS	-37 164,18	-37 164,18
	1 298,48	0,00
Autres immobilisations incorporelles		
20800000 - AUTRES IMMO.INCORPORELLES	8 123,34	8 123,34
28080000 - AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLE	-8 123,19	-8 123,19
	0,15	0,15
Autres immobilisations corporelles		
21810000 - INSTALL/AGENCEMENTS DIVERS	41 282,62	41 282,62
21811000 - AGENCEMENTS PARIS	542 797,57	538 567,57
21830000 - MATERIEL DE BUREAU ET INFO	29 643,92	28 778,92
21840000 - MOBILIER	61 071,37	61 071,37
28181000 - AMORT.AGENCEMENTS DIVERS	-29 534,62	-24 374,29
28181100 - AMORT TRAVAUX PARIS	-477 208,25	-423 673,62
28183000 - AMORT. MATERIEL BUREAU, INFO	-26 592,64	-22 990,93
28184000 - AMORTISSEMENT MOBILIER	-61 071,37	-58 549,34
	80 388,60	140 112,30
Autres participations		
26104000 - PART. AF IMMOBILIER	2 276 554,84	2 276 554,84
26106000 - PART. AF INVESTMENT MANAGERS	4 526 171,92	4 526 171,92
26109000 - PART. SICAVONLINE	5 061 696,33	6 444 813,27
26110000 - PART. AF CORPORATE	1 138 766,34	1 138 766,34
26112000 - PART. AF GESTION PRIVEE	1 820 301,00	1 820 301,00
26114000 - PART. AF TRANSACTIONS	5 000,00	5 000,00
26115000 - PART. AF SOL PARTENAIRES	7 650,00	9 739,50
26116000 - PARTICIPATION AUPERA	518 000,00	0,00
29611000 - PROV DEPRECATION TITRES AFC	-1 100 000,00	-1 100 000,00
29611200 - PROV DEPRECATION TTRES AFGP	-1 425 000,00	-1 425 000,00
	12 829 140,43	13 696 346,87
Autres titres immobilisés		
27180000 - AUTRES TITRES(AV.FI.PARTNERS)	174 933,54	174 933,54
27181000 - AUTRES TTRES PART. EONOS INVES	10,00	10,00
27182000 - AUTRES TTRES PART RENOVALYS	50 000,00	50 000,00
27183000 - SCPI RENOVALYS 4	192 700,00	192 700,00
29718000 - DEP. AUTRES IMMO FINANCIERE	-156 000,00	-156 000,00
	261 643,54	261 643,54
Autres immobilisations financières		
27500000 - DEPOT ET CAUTIONNEMENT	179 573,79	180 847,42
27610000 - DISPONIBILITE/CONTRAT LIQUIDITE	66 916,84	75 528,34
27670000 - ACTIONS PROPRES/CONTRAT LIQUIDITE	42 911,78	37 942,91
	289 402,41	294 318,67
Clients et comptes rattachés		
41100000 - CLIENTS	289 835,44	202 959,65
41100100 - CLIENTS GROUPES	3 871 499,74	3 536 449,95
41810000 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	8 764,12	21 408,96
41811000 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR GR	547 990,21	526 342,39
41811089 - FAE CLIENT OFF	7 628,72	0,00
	4 725 718,23	4 287 160,95

Bilan actif

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012
Autres créances		
40971000 - FOURNISSEURS EXPLOITATION DEBITEURS	16 725,98	26 647,68
42100000 - REMUNERATIONS DUES	905,40	0,00
42531000 - NDF BLAIN N	0,00	84,03
42585000 - NDF G.S.	0,00	1 160,50
43100000 - URSSAF LYON	0,00	23 202,21
43870000 - IJSS NET	434,28	0,00
44400000 - ETAT-IMPOT/SOCIETES	993 098,72	749 388,00
44566100 - TVA DEDUC.01/06	0,00	412,69
44566700 - TVA DEDUC.07/06	0,00	4 670,36
44566800 - TVA DEDUC/08/06	0,00	4 203,21
44566900 - TVA DEDUC.09/06	0,00	2 396,44
44567000 - CREDIT DE TVA	0,00	4 200,08
44567100 - TVA DEDUC.11/06	0,00	540,98
44567200 - TVA DEDUC.DECEMBRE	53 257,17	8 864,22
44567300 - CREDIT DE TVA	19 386,00	14 647,00
44583000 - TVA / FACTURES NON PARVENUES	35 560,40	35 535,49
44710000 - TAXE PROFESSIONNELLE	2 103,48	3 794,09
45180000 - GROUPE INTERETS COURUS	11 499,08	11 535,26
45530000 - COMPTE COURANT AF IMMOBILIER	7 879 526,72	4 597 204,21
45560000 - COMPTE COURANT AFGP	2 322 511,10	2 787 287,14
45570000 - COMPTE COURANT AF CORPORATE	227 914,08	276 228,04
45571000 - COMPTE COURANT SCI SAINTE-RIG	206 714,47	5 000,00
45575000 - COMPTE COURANT AF TRANACTIONS	456 700,01	12 000,00
45576000 - COMPTE COURANT SOL PARTENAIRES	832 840,00	17 000,00
46210000 - CREANCES SUR CESSION D'IMMO	100 000,00	100 000,00
49550000 - DEPRECIATION COMPTE COURANT AFC	-135 588,00	-135 588,00
	13 023 588,89	8 550 413,63
Disponibilités		
51220000 - CREDIT MUTUEL	878,39	838,80
51232000 - MONTE PASCHI BANQUE - DAT	250 000,00	0,00
51238000 - CE ILE DE FRANCE	120 014,12	0,00
	370 892,51	838,80
Charges constatées d'avances		
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	192 074,79	203 513,67
	192 074,79	203 513,67

Bilan passif

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012
Capital souscrit		
10130000 - CAPITAL APPELE VERSE	1 525 011,00	1 501 905,60
	1 525 011,00	1 501 905,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
10410000 - PRIME D'APPORT	9 186 084,89	9 186 084,89
10411000 - PRIME D'EMISSION	3 454 740,69	3 356 003,49
10420000 - PRIME DE FUSION	21 027,65	21 027,65
10450000 - BONS DE SOUSCRIP D'ACTIONS	21 000,00	21 000,00
	12 682 853,23	12 584 116,03
Réserve légale		
10611000 - RESERVE LEGALE	150 192,12	149 199,44
	150 192,12	149 199,44
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU	1 728 947,60	970 530,99
	1 728 947,60	970 530,99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
51211000 - CREDIT AGRICOLE RHONE ALPES	0,00	143 550,00
51215000 - BNP	732 823,78	752 220,44
51219000 - BCME LYON	0,00	7,18
51231000 - MONTE PASCHI BANQUE	999 258,20	999 740,79
51235000 - CAISSE D'EPARGNE	1 246 535,63	1 252 994,17
51237000 - SOCIETE GENERALE	998 178,58	944 570,58
51860000 - BANQUE INTERETS COURUS	34 134,64	26 480,76
	4 010 930,83	4 119 563,92
Emprunts et dettes financières divers		
45511000 - COMPTE COURANT AFI MANAGERS	4 401 584,99	4 062 633,19
45517200 - COMPTE COURANT AFG&P	40 000,00	0,00
45540000 - COMPTE COURANT AUPERA	3 004,00	0,00
45550000 - COMPTE COURANT SICAVONLINE	1 136 063,39	349 553,62
45574000 - COMPTE COURANT AUPERA	1 464 618,00	444 868,00
	7 045 270,38	4 857 054,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	420 759,40	872 655,91
40100100 - FOURNISSEURS GROUPE	0,00	52 428,15
40810000 - FOURN. FACTURES NON PARVENUES	268 642,22	294 423,97
	689 401,62	1 219 508,03
Dettes fiscales et sociales		
42110000 - NOTE DE FRAIS	4 242,01	1 363,75
42820000 - CONGES A PAYER	22 158,41	27 279,59
42860000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	21 376,32	18 376,32
43100000 - URSSAF LYON	16 787,54	0,00
43110000 - URSSAF PARIS	2 635,66	3 346,37
43720000 - AXA MUTUELLE	4 344,62	3 939,12
43730000 - RETRAITES C+NC APICIL	14 718,33	29 170,42
43734000 - AXA PREVOYANCE	1 299,27	2 210,63
43781000 - TITRES RESTAURANT	9,50	0,00
43820000 - CHARGES SUR CONGES PAYES	11 841,55	12 695,92
43860000 - CHARGES A PAYER	2 580,00	3 070,14
44551000 - TVA A PAYER	0,00	7 796,00
44571000 - TVA COLLECTEE	784 258,57	593 632,59

Bilan passif

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012
44584000 - TVA / FACTURES A ETABLIR	92 490,79	72 643,72
44700000 - TAXES SUR LES SALAIRES	431,60	372,00
44720000 - FORMATION PROF CONTINUE	5 194,03	10 581,31
44730000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	2 702,80	5 729,65
44860000 - ETAT-CHARGES A PAYER	1 617,02	0,00
45700000 - ASSOCIES-DIVIDENDES A PAYER	811,65	0,00
	989 499,67	792 207,53
Autres dettes		
41980000 - RABAIS,REMISES,RISTOURN. A ACCORDER	0,00	104 476,54
46710000 - DETTES S/CESSION IMMO AFGP	518 000,00	0,00
	518 000,00	104 476,54

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012	Var. %
Production vendue Biens			
70880000 - AUTRES PDTS D'ACTIVITE ANNEXE	1 775,48	2 000,00	-11,23
70880096 - A.PDTS ACTIV ANNEXES SOL	0,00	4 158,58	-100,00
70880195 - FRAIS DE FORMATION AFIM	4 602,75	0,00	0,00
70880196 - FRAIS DE FORMATION SOL	0,00	4 050,00	-100,00
70880197 - FRAIS DE FORMATION AFGP	0,00	14 415,48	-100,00
	6 378,23	24 624,06	-74,10
Production vendue Services			
70850089 - REFACTURATION LOYERS OFF	86 959,99	0,00	0,00
70850090 - REFACTURATION LOYERS AFT	6 927,31	1 086,16	537,78
70850092 - REFACTURATION LOYER AFC	0,00	-0,01	-100,00
70850093 - REFACTURATION LOYER AFG&P	13 852,86	12 328,94	12,36
70850094 - REFACTURATION LOYER AF IMMO	0,00	11 947,70	-100,00
70850095 - REFACTURATION LOYER AFIM	212 399,71	195 920,03	8,41
70850096 - REFACTURATION LOYER SOL	61 706,74	126 701,63	-51,30
70850097 - REFACTURATION LOYER AFGP	163 152,31	147 624,04	10,52
70850098 - REFACTURATION LOYERS AUPERA	15 273,94	5 709,80	167,50
70850099 - REFACTURATION LOYERS SOL PART	117 408,63	15 092,69	677,92
70850190 - REFACTURATION AFT	26 913,54	22 024,55	22,20
70850192 - REFACTURATION AFC	6 198,76	5 397,58	14,84
70850193 - REFACTURATION AFG&P	35 468,93	30 895,35	14,80
70850194 - REFACTURATION AF IMMO	214 333,54	210 605,35	1,77
70850195 - REFACTURATION AFIM	239 456,42	197 261,88	21,39
70850196 - REFACTURATION SOL	138 530,81	120 747,23	14,73
70850197 - REFACTURATION AFGP	289 336,88	230 890,67	25,31
70850198 - REFACTURATION AUPERA	206 309,00	181 402,11	13,73
70850199 - REFACTURATION SOL PARTENAIRES	65 747,88	65 843,73	-0,15
70855000 - REFACTURATION LOYER HG	84 789,32	145 608,72	-41,77
70855001 - REFACTURATION TAXES HG	5 327,65	9 005,03	-40,84
70855002 - REFACTURATION ENTRETIEN HG	3 584,09	6 793,50	-47,24
70855089 - REFACTURATION ENTRETIEN OFF	4 046,54	0,00	0,00
70855189 - REFACTURATION DIVERSES OFF	5 289,07	0,00	0,00
70855190 - REFACTURATIONS DIVERSES AFT	511,47	86,10	494,04
70855193 - REFACTURATIONS DIVERSES AFG&P	1 022,80	977,28	4,66
70855194 - REFACTURATIONS DIVERSES AF IMMO	0,00	956,29	-100,00
70855195 - REFACTURATIONS DIVERSES AFIM	14 904,05	13 214,03	12,79
70855196 - REFACTURATIONS DIVERSES SOL	4 362,80	8 678,88	-49,73
70855197 - REFACTURATIONS DIVERSES AFGP	11 359,42	10 393,21	9,30
70855198 - REFACTURATIONS DIVERSES AUPERA	1 127,73	455,38	147,65
70855199 - REFACTURATIONS DIVERSES SOL PART	8 160,20	1 151,02	608,95
70855200 - REFACTURATION TELEPH DIVERS	-4 479,65	8 081,38	-155,43
70855290 - REFACTURATION TEL B3G AF TRANS	731,42	112,38	550,85
70855293 - REFACTURATION TEL B3G AFG&P	565,19	843,01	-32,96
70855294 - REFACTURATION TEL B3G AF IMMO	565,19	591,37	-4,43
70855295 - REFACTURATION TEL B3G AFIM	8 741,74	6 623,44	31,98
70855296 - REFACTURATION TEL B3G SOL	6 217,00	6 278,64	-0,98
70855297 - REFACTURATION TEL B3G AFGP	18 651,03	16 329,35	14,22
70855298 - REFACTURATION TEL B3G AUPERA	565,18	306,30	84,52
70855299 - REFACTURATION AF B3G SOL PARTE	2 083,40	303,50	586,46
	2 078 102,89	1 818 268,24	14,29

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012	Var. %
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charg			
79111000 - TRANSFERT DE CHARGES	6 356,18	8 854,62	-28,22
	6 356,18	8 854,62	-28,22
Autres produits			
75800000 - PRODUITS DE GESTION COURANTE	17,01	891,09	-98,09
	17,01	891,09	-98,09
Autres achats et charges externes			
60614000 - CARBURANT	60,52	39,65	52,64
60630000 - FTURES D'ENTRETIEN PETIT EQUIP	1 327,02	241,36	449,81
60631000 - DECORATION	651,73	1 200,00	-45,69
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	518,88	302,06	71,78
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	706 625,96	704 413,08	0,31
61351000 - LOCATIONS MOBILIERES	953,32	771,37	23,59
61400000 - CHARGES LOCATIVES	249 914,68	211 076,50	18,40
61520000 - ENTRETIEN IMMOBILIER	42 301,54	41 856,35	1,06
61550000 - ENTRETIEN MATERIEL	199,00	0,00	0,00
61560000 - MAINTENANCE	8 227,17	8 272,20	-0,54
61600000 - ASSURANCES	12 708,08	11 053,47	14,97
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE	1 305,87	1 042,72	25,24
61830000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 247,74	1 774,74	26,65
61850000 - FRAIS COLLOQUES SEMINAIRE CONF	0,00	630,00	-100,00
62260000 - HONORAIRES	358 504,25	147 609,64	142,87
62260001 - FRAIS DE DEBOURS EXONERE TVA	0,00	768,60	-100,00
62260100 - HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	63 762,80	47 915,74	33,07
62260200 - HONORAIRES COMM.AUX COMPTES	72 195,89	65 012,20	11,05
62260300 - HONORAIRES CIC	17 509,91	8 166,67	114,41
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	15 577,09	6 691,89	132,78
62310000 - ANNONCES ET INSERTIONS	10 649,28	8 970,49	18,71
62330000 - FOIRES ET EXPOSITIONS	0,00	490,00	-100,00
62340000 - CADEAUX CLIENTELE	298,00	893,30	-66,64
62360000 - CATALOGUES ET IMPRIMES	769,77	3 577,71	-78,48
62380000 - DIVERS	83,61	183,48	-54,43
62381000 - DONS	20 120,00	18 240,00	10,31
62510000 - VOYAGES & DEPLACEMENTS DIVERS	2 455,13	5 839,30	-57,96
62511000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS DB	10 095,06	7 202,60	40,16
62519000 - VOYAGES & DEPLT CL	1 172,15	889,18	31,82
62522000 - VOYAGES & DEPLT PG	0,00	2 841,23	-100,00
62526000 - VOYAGES & DEPLT DC	4 231,57	1 573,80	168,88
62527000 - VOYAGES & DEPLT BV	4 614,26	1 456,15	216,88
62528000 - VOYAGES & DEPLT NB	1 960,90	2 336,19	-16,06
62528100 - VOYAGES & DEPLCT GS	5 315,13	6 635,05	-19,89
62570000 - RECEPTIONS	45 850,49	44 981,90	1,93
62573000 - RECEPTIONS : AG	92,61	0,00	0,00
62600000 - FRAIS POSTAUX	21 959,18	13 505,02	62,60
62610000 - TELECOMMUNICATIONS	42 378,38	47 563,40	-10,90
62750000 - SERVICES BANCAIRES	54 697,29	43 767,93	24,97
62751000 - FRAIS NATEXIS	4 153,65	31 847,13	-86,96
62751100 - FRAIS EURONEXT	2 919,60	3 480,42	-16,11
62752000 - FRAIS DEPOSITAIRE PEG	7 671,56	7 400,00	3,67
62810000 - COTISATIONS-DONS	4 955,00	4 675,00	5,99

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012	Var. %
62850000 - FRAIS DE FORMATION	300,00	6 910,00	-95,66
	1 801 334,07	1 524 097,52	18,19
Impôts, taxes et versements assimilés			
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	2 686,15	5 734,76	-53,16
63330000 - FORMATION CONTINUE	4 558,79	8 896,37	-48,76
63360000 - TAXE/SALAIRES	5 378,16	23 534,59	-77,15
63511000 - CFE	6 637,61	6 503,91	2,06
63512000 - TAXE FONCIERE	42 119,70	44 742,96	-5,86
63580000 - TAXES SUR LES BUREAUX	17 378,88	18 214,45	-4,59
63710000 - ORGANIC	1 617,02	0,00	0,00
	80 376,31	107 627,04	-25,32
Salaires et traitements			
64110000 - SALAIRES BRUTS LYON	306 712,56	673 416,07	-54,45
64111000 - SALAIRES BRUTS PARIS	66 898,19	152 486,33	-56,13
64115000 - REGUL. SALAIRE	282,05	400,00	-29,49
64116000 - INDEMNITE DE MANDAT	8 435,57	9 147,00	-7,78
64120000 - CONGES PAYES	-5 121,18	-18 306,21	-72,02
64130000 - PRIMES	7 777,49	2 500,00	211,10
64140000 - COMMISSIONS	-206,35	2 963,56	-106,96
64141000 - INDEMNITE DE TRANSPORT	2 390,64	2 410,08	-0,81
64142000 - INDEMNITES DE LICENCIEMENT	3 907,38	0,00	0,00
64150000 - JETONS DE PRESENCE	24 000,00	18 000,00	33,33
	415 076,35	843 016,83	-50,76
Charges sociales			
64510000 - URSSAF LYON	93 737,25	150 133,50	-37,56
64511000 - URSSAF PARIS	18 059,63	38 430,48	-53,01
64520000 - AXA MUTUELLE	8 912,03	7 878,24	13,12
64532000 - APICIL / AGIRA	35 777,01	86 236,68	-58,51
64533000 - AXA PREVOYANCE	5 033,87	10 415,07	-51,67
64540000 - ASSEDIC LYON	11 381,88	15 352,87	-25,86
64541000 - ASSEDIC PARIS	1 910,76	3 956,79	-51,71
64570000 - CHARGES/CONGES PAYES	-854,37	-8 519,71	-89,97
64710000 - ABONDEMENT PEG	10 100,00	10 200,00	-0,98
64720000 - TICKETS RESTO	8 476,64	10 177,83	-16,71
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	803,00	828,00	-3,02
64800000 - AUTRES CHARGES DE PERS	5 890,00	334,65	NS
64910000 - CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	-7 804,52	0,00	0,00
	191 423,18	325 424,40	-41,18
Dotations d'exploitation sur immobilisations Amortissements			
68111000 - DOT.AUX AMORT.IMMO.INCORPORELL	0,00	260,83	-100,00
68112000 - DOTATIONS AMORT.CORPORELLES	64 818,70	87 407,99	-25,84
	64 818,70	87 668,82	-26,06
Dotations d'exploitation sur actif circulant			
68174100 - DOT. DEPRECIATION COMPTE COURANT	0,00	135 588,00	-100,00
	0,00	135 588,00	-100,00
Autres charges			
65800000 - CHARGES DIV.DE GESTION COURANTE	28,71	22,38	28,28
67258000 - CHARGES /EXERCICE ANTERIEUR	37 337,00	0,00	0,00
	37 365,71	22,38	NS

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

EUR

	31/12/2013	31/12/2012	Var. %
Produits financiers de participations			
76100000 - DIVIDENDES GROUPE	2 124 700,00	2 254 560,00	-5,76
	2 124 700,00	2 254 560,00	-5,76
Autres intérêts et produits assimilés			
76820090 - INTERETS C/C AF TRANSACTIONS	1 828,14	0,00	0,00
76820092 - INTERETS C/C AFC	889,53	0,00	0,00
76820094 - INTERETS C/C AF IMMO	22 358,97	30 400,11	-26,45
76820097 - INTERETS C/C AFGP	10 915,65	11 800,49	-7,50
76820099 - INTERETS C/C SOL PARTENAIRES	2 076,80	0,00	0,00
	38 069,09	42 200,60	-9,79
Dotations financières aux amortissements et provisions			
68660000 - DOT.PROV.DEPRECIATION IMMO. FI	0,00	376 000,00	-100,00
	0,00	376 000,00	-100,00
Intérêts et charges assimilées			
66150092 - INTERETS C/C AFC	0,00	177,30	-100,00
66150095 - INTERETS C/C AFIM	21 036,75	26 321,89	-20,08
66150096 - INTERETS C/C SOL	3 497,33	4 166,15	-16,05
66150098 - INTERETS C/C AUPERA	2 035,93	0,00	0,00
66160000 - INTERETS BANCAIRES ET ESCOMPTE	107 343,44	81 322,74	32,00
	133 913,45	111 988,08	19,58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme			
66700000 - CHARGES/CESSIONS VMP	3 642,63	6 442,44	-43,46
	3 642,63	6 442,44	-43,46
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
77180000 - PROD.EXCEP.GESTION	600,00	0,00	0,00
	600,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
77560000 - PRODUITS CESSION IMMO FINANCIÉ	2 145 784,02	0,00	0,00
	2 145 784,02	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
67120000 - PENALITES DE RETARD	0,00	20,29	-100,00
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	224 407,14	-100,00
67180096 - A.CHARGES EXCEPTIONNEL SOL	0,00	1 800,00	-100,00
	0,00	226 227,43	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
67560000 - VNC ELEMENTS CEDES	2 085 206,44	0,00	0,00
67810000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	2 502,98	-100,00
	2 085 206,44	2 502,98	NS
Impôt sur les bénéfices			
69510000 - IMPOT SUR LES SOCIETES	117 289,00	0,00	0,00
69890000 - INTEGRATION FISCALE PRODUITS	-951 067,00	-720 833,00	31,94
69900010 - CREDIT IMPOT MECENAT AF	-13 413,00	-12 160,00	10,30
	-847 191,00	-732 993,00	15,58



KPMG Entreprises
Pays de l'Ain et du Lyonnais
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 78
Site internet : www.kpmg.fr

Avenir Finance S.A.

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31/12/2013**

Avenir Finance S.A.

Ce rapport contient 19 pages

Table des matières

1	Faits majeurs	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Tableau des immobilisations	4
2.1.2	Tableau des amortissements	4
2.1.3	Immobilisations incorporelles	4
2.1.4	Immobilisations corporelles	4
2.1.5	Immobilisations financières	5
2.1.6	Créances	9
2.1.7	Comptes de régularisation	10
2.2	Passif	10
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	10
2.2.2	Capital	11
2.2.3	Provisions pour risques et charges	12
2.2.4	Dettes financières	12
2.2.5	Autres dettes	12
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	13
3.2	Résultat financier	13
3.3	Résultat exceptionnel	13
3.4	Impôt sur les bénéfices	14
3.4.1	Ventilation	14
3.4.2	Impôt différé	14
3.4.3	Autres informations significatives	15
3.5	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	15
4	Autres informations	16
4.1	Engagements et opérations non inscrits au bilan	16
4.1.1	Engagements financiers	16
4.1.2	Droits individuels à la formation	16
4.1.3	Engagements pris en matière de retraite	16
4.2	Effectif moyen	17
4.3	Rémunération des dirigeants	17
4.4	Informations sur les options d'actions et les actions gratuites	18

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le paiement de dividendes en actions a entraîné une augmentation de capital de 14 148€, accompagnée d'une prime d'émission de 102 337€.
- Le 29 Mars 2013, le Conseil d'Administration a constaté l'acquisition définitive de 6 000 actions par M. Delahaye, ceci ayant pour conséquence une augmentation de capital à hauteur de 3 600€.
- Le 17 Juillet 2013, M. Moreau a exercé les BSPCE qu'il détenait et a par conséquent souscrit à 8 929 actions. L'augmentation de capital consécutive a été de 5 357€.
- Au cours de l'exercice, la société a souscrit par compensation de créance à une augmentation de capital de 700 000€ au profit d'Avenir Finance Gestion Privée. A ensuite été réalisée une réduction de capital motivée par des pertes pour un total de 700 000€. Avenir Finance assume seule l'intégralité de cette réduction.
- La société Avenir Finance a acquis au cours de l'exercice, 100% des titres de la société Aupera auprès de la société Avenir Finance Gestion Privée.
- La société Avenir Finance a cédé au cours de l'exercice 14 922 actions Sicavonline, soit 13.93% du capital, à la société Ageas France pour un total de 2 143 695€.
- La société Avenir Finance a cédé au cours de l'exercice 4 179 actions Sicavonline Partenaires, soit 13.93% du capital, à la société Ageas France, pour un total de 2 089€.
- La société Avenir Finance Gestion Privée ne fait plus partie du groupe d'intégration fiscale avec effet au 1^{er} Janvier 2013.

1.2 Evènements post-clôture

- En complément de la cession intervenue au cours de l'exercice, la société Avenir Finance s'engage à céder 17 134 actions Sicavonline, soit 16% du capital, à la société Ageas France pour un total de 3 199 946€, sous réserve de l'obtention de l'autorisation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).
- En complément de la cession intervenue au cours de l'exercice, la société Avenir Finance s'engage à céder 4 800 actions Sicavonline Partenaires, soit 16% du capital, à la société Ageas France, pour un total de 2 400€, sous réserve de l'obtention de l'autorisation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales et agencements	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Tableau page suivante

- Mouvements principaux

- Au cours de l'exercice, la société a souscrit à une augmentation de capital de 700 000€ au profit d'Avenir Finance Gestion Privée. Avenir Finance Gestion Privée a ensuite réalisé une réduction de capital motivée par des pertes pour un total de 700 000€. Avenir Finance assume seule l'intégralité de cette réduction.
- La société Avenir Finance a cédé au cours de l'exercice, 13,93% des titres de la société Sicavonline à la société Ageas France, ce qui représente un total de 1 383 116€.
- La société Avenir Finance a cédé au cours de l'exercice 13,93% des titres de la société Sicavonline Partenaires à la société Ageas France, ce qui représente un total de 2 089€.
- La société Avenir Finance a acquis l'intégralité des parts de la société Aupera auprès de la société Avenir Finance Gestion Privée, pour un total de 518 000€.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actualisée des flux futurs de ces titres est inférieure à la valeur nette comptable.

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1. Filiales (+50 % du capital détenu par la société)										
AF Immobilier	1 600 000	466 347	100 %	2 276 555	2 276 555	7 901 885		6 021 125	-582 805	
AF Investment Managers	2 401 457	6 529 651	98.4%	4 526 172	4 526 172	-		10 447 230	2 298 967	1 475 400
AF Gestion Privée	325 230	2 612 868	63.65%	1 820 301	395 301	2 333 427		10 223 253	-35 284	
AF Corporate	38 750	-116 135	99.9 %	1 138 766	38 766	228 804		0	162 776	
Sicavonline *	1 285 068	4 467 025	51%	5 061 696	5 061 696			5 881 619*	976 310	649 300
Aupera	15 000	-2 165 792	100%	518 000	518 000	/		18 862 660	-2 110 359	
Avenir Finance Transactions	5 000	-1 013 255	100%	5 000	5 000	458 528		374 749	-1 018 255	

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Sicavonline Partenaires	15 000	292 061	51%	7 650	7 650	1 192 818		1 342 072	66 288	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).										

* PNB

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		15 354 140
Créances clients et comptes rattachés		4 419 490
Autres créances		11 803 289
Emprunts et dettes financières divers		7 045 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0
Autres dettes		518 000

Charges financières		26 570
Produits financiers		2 162 769

2.1.5.2 *Autres titres immobilisés*

Le poste comprend des parts de FCPI / FCPR et SCPI. Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les parts de FCPI/FCPR ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation sur les fonds AFD et AFI qui ont clôturé au 31/12/2012. Les parts des fonds non clôturés n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

2.1.5.3 *Créances immobilisés*

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de ces actifs est inférieure à la valeur nette comptable.

- Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.5.4 Informations sur les actions propres détenues en immobilisations financières

Les actions propres sont valorisées selon le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de ces actifs est inférieure à la valeur nette comptable. En l'absence d'écart significatif, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2013.

	Nombre de titres			Valeur des titres	
	Achetés au cours de l'exercice	Vendus au cours de l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur brute	Valeur nette
Actions propres sur contrat de liquidité	6 899	5 730	6 899	42 912	44 912

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2013, une dépréciation du compte courant d'Avenir Finance auprès de sa filiale Avenir Finance Corporate est comptabilisée pour un montant de 136 K€.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	564 382
Autres créances	434
Total	564 816

2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	192 075
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	192 075

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 501 905	23 106		1 525 011
Primes, réserves	12 733 315	103 330	3 600	12 833 045
Report à nouveau	970 530	758 417		1 728 947
Résultat	1 135 786	2 434 041	1 135 786	2 434 041
Total	16 341 537	3 318 894	1 139 386	18 521 044

- Distribution de dividendes pour 376 376 €.

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 2 541 682 actions de 0,60 euros de valeur nominale. Les changements réalisés au cours de l'exercice sont présentés en note 1.1 « Evènements principaux de l'exercice ».

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	2 503 173	1 501 905
Titres créés	38 509	23 106
Titres remboursés		
Position fin de l'exercice	2 541 682	1 525 011

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société Avenir Finance est soumise à l'obligation légale d'établir des comptes consolidés.

2.2.2.3 Bons de souscription d'actions

Comme suite aux attributions préalables de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), les porteurs de BSPCE ont souscrit les BSPCE qui leur ont été attribués.

- Au 31/12/2013, les BSPCE souscrits et en cours de validité sont les suivants :

Année	Nombre	Prix	Total	Parité	Prix de souscription	Validité
2009	0 (*)	0.06	0	1 pour 1	0.60	27/07/2014
2009	37 500	0.06	2 250	1 pour 1	4.64	27/07/2014
2010	137 500	0.10	13 750	1 pour 1	7.38	22/12/2014
2010	50 000	0.10	5 000	1 pour 1	7.99	20/07/2015

(*) Sur les 39 278 bons attribués par le conseil d'administration du 28 juillet 2009, 19 759 bons ont été exercés sur l'exercice 2011, 10 590 ont été exercés sur l'exercice 2012, et 8 929 bons ont été exercés sur l'exercice 2013.

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 *Tableau des provisions pour risques et charges*

Aucune provision n'est constatée au 31 décembre 2013.

2.2.3.2 *Autres informations significatives*

Les engagements pris en matière de retraite des salariés et dirigeants, et les droits individuels à la formation sont présentés au paragraphe 4.1 – Engagements et opérations non inscrits au bilan

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.2.5.2 *Charges à payer*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 135
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	268 642
Dettes fiscales et sociales	59 572
Total	362 348

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Frais de siège	1 222 296
Refacturations	855 807
Autres produits	6 378
Total	2 084 481

3.2 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 2 025 K€ et les principales masses sont les suivantes :

- produits d'intérêts sur comptes courants 38 K€
- Dividendes 2 125 K€
- charges d'intérêts sur comptes courants -27 K€
- intérêts bancaires -107 K€
- Autres charges financières - 4 K€

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 61 K€ et les principales masses sont les suivantes :

- Produits de cession des immobilisations financières 2 146 K€
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées -2 085 K€

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	1 525 673	61 177
Impôts : - au taux de 33.1/3 %	-877 814	30 623
- sur PVL		
Résultat après impôts	2 403 487	30 554

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - Organic	1 617
Taux d'imposition (1)	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	539

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos le 31/12/2013

Les déficits fiscaux reportables du groupe d'intégration fiscale s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 5 118 K€.

3.4.3 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement

La société Avenir Finance est tête d'un groupe d'intégration fiscale.

Les filiales comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale sont :

Depuis le 1 ^{er} janvier 2003	Avenir Finance Immobilier
Depuis le 1 ^{er} janvier 2004	Avenir Finance Corporate
Depuis le 1 ^{er} janvier 2005	Avenir Finance Investment Managers
Depuis le 1 ^{er} janvier 2006	AFI Immo
Depuis le 1 ^{er} janvier 2011	AUPERA

La société Avenir Finance Gestion Privée ne fait plus partie du groupe d'intégration fiscale à effet au 1^{er} Janvier 2013.

3.5 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 7 805€

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer pour 7 805€.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Notre entité a mobilisé sa créance sur l'Etat en matière de CICE auprès de BPI pour un montant de 6 550€.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrits au bilan

4.1.1 Engagements financiers

Données en K€	N	N - 1
Engagements donnés		
Cautions solidaires envers Avenir Finance Immobilier	4 220K€	0

4.1.2 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 326
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	1 326

4.1.3 Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.		4 404	4 404

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :
 - taux d'actualisation : 3.17%
 - taux d'évolution des rémunérations : 1.5 %
 - table de rotation du personnel : moyenne nationale
 - table de mortalité : statistique Insee
 - départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
 - taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : 47 %

4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et Techniciens	4	
Employés	1	
Ouvriers		
Total	14	

4.3 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres :

- des organes d'administration : 21 000 €
- des organes de direction : 141 789 €

4.4 Informations sur les options d'actions et les actions gratuites

Plan de BSPCE

Options	Autorisées par l'AGE du	Restants à exercer au 31/12/12	Emises durant la période	Exercées durant la période	Date d'exercice	Annulées pendant la période	Restants à exercer au 31/12/13	Prix d'exercice	Date d'exercice
BSPCE 1	28/07/09	8 929		8 929	17/07/2013		0	0.60	27/07/14
BSPCE 1	28/07/09	37 500					37 500	4.64	27/07/14
BSPCE 2	23/12/09	137 500					137 500	7.38	22/12/14
BSPCE 3	21/07/10	50 000					50 000	7.99	20/07/15
Total		233 929		8 929			225 000		

Plan d'actions gratuites

	Existantes au 31/12/12	Autorisées par l'AGE du	Attribuées durant la période	Exercées durant la période	Date d'exercice	Annulées pendant la période	Existantes au 31/12/13	Date d'exercice
Plan 6	6 000	23/06/2010	0	31/12/2013	29/03/2013		0	
Plan 7	0	23/06/2010	0	/	/		0	
Total	6 000		0				0	

AVENIR FINANCE

Société anonyme au capital de 1.528.452,60 €
(*en cours de modification pour être porté à 1.546.453,20 €*)
Siège social : LYON (69009) - 51 rue de Saint Cyr
402 002 687 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
AVENIR FINANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Chers Actionnaires,

Le 26 mars 2014, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés d'Avenir Finance. Ces comptes ont ensuite été publiés et déposés dans les conditions prévues par la loi et le RGAMF.

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé dans le cadre de l'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

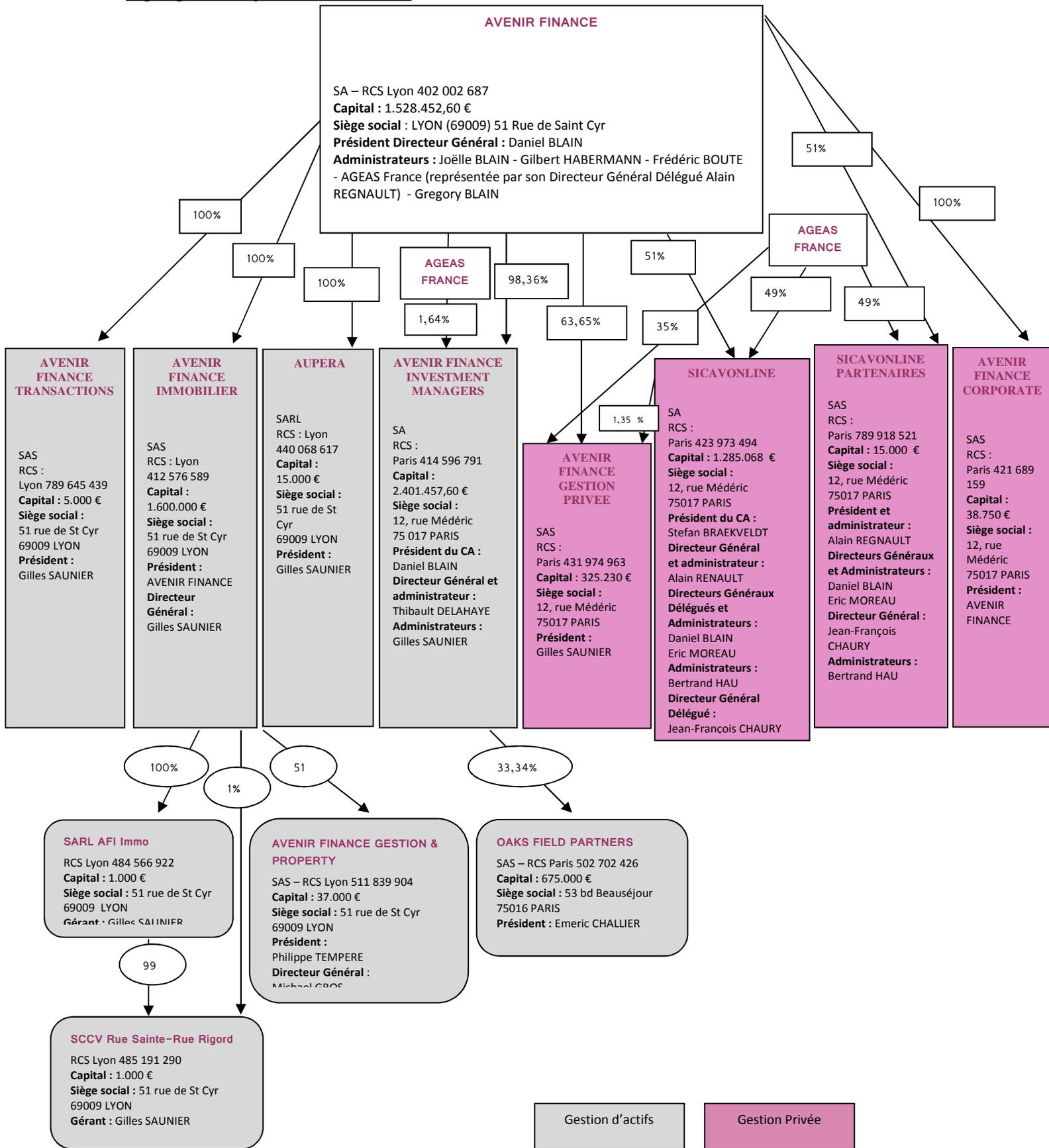
Nous vous exposerons dans une première partie l'activité du Groupe, les résultats générés, les progrès réalisés ou difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir, les événements importants intervenus depuis le début de l'exercice ainsi que les activités du Groupe en matière de recherche et de développement.

Une seconde partie sera dédiée aux aspects touchant à la vie sociale et à l'actionnariat de la Société.

La troisième partie sera consacrée à l'analyse des différents risques et donnera des informations sur la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, lutte contre les discriminations et promeut la diversité.

I. ENVIRONNEMENT ET ACTIVITE DU GROUPE EN 2013

Organigramme à jour au 26 mars 2014



I.1 LES DIFFERENTS MARCHES

Après une année 2012 caractérisée par une contraction de l'activité en zone euro, l'année 2013 a été marquée par la reprise des marchés actions en Europe comme aux Etats Unis.

L'année 2013 a également connu une collecte nette du placement en assurance-vie à nouveau positive.

La collecte nette des SCPI a également progressé au cours de l'exercice 2013, confirmant l'attractivité de ce type de placement.

Le marché de l'immobilier ancien, cœur de cible de l'activité du Groupe, a connu une stabilisation des prix.

Globalement, pour l'activité du Groupe, les conditions de marché ont été légèrement meilleures qu'en 2012. Pour autant, l'appétit pour le risque des investisseurs individuels est demeuré faible.

Pour les métiers exercés par le Groupe Avenir Finance, une analyse par segments d'activité fait ressortir les tendances macro-économiques suivantes.

I.1.1 Activités immobilières

Dans un contexte toujours difficile, le chiffre d'affaires d'Avenir Finance Immobilier a diminué.

Sur le terrain, l'année 2013 a été marquée par la commercialisation de deux opérations importantes à Lille (un immeuble) et à Périgueux (un immeuble).

L'ensemble des biens acquis jouit toujours d'une grande qualité architecturale et d'emplacements de tout premier ordre dans les centres villes, permettant ainsi une commercialisation rapide et un taux de rotation important du stock, et validant la juste valeur du stock immobilier.

Les indicateurs de la filiale Avenir Finance Immobilier sont les suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	16.969	11.528
Chiffre d'Affaires H.T.	6.021	9.270
Résultat net	(583)	(632)

Le résultat net est en légère augmentation par rapport à l'exercice 2012.

Bien que deux acquisitions importantes aient été faites en 2013, les charges financières ont été réduites de 68% par rapport à l'année 2012. En effet, plusieurs emprunts correspondant à des acquisitions antérieures ont fait l'objet d'un remboursement intégral.

L'endettement au 31 décembre 2013 d'Avenir Finance Immobilier est en hausse en raison des acquisitions réalisées en fin d'année.

Par ailleurs, Avenir Finance Transactions, structure créée en fin d'année 2012 par AVENIR FINANCE et spécialement dédiée à l'activité de transactions immobilières, a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2013.

Les indicateurs d'Avenir Finance Transactions sont les suivants :

En K€	2013
Total du bilan	493
Chiffre d'Affaires H.T.	375
Résultat net	(1.018)

Le chiffre d'affaires réalisé par la société Avenir Finance Transactions au cours de son premier exercice ne permet pas encore d'atteindre l'équilibre.

Les indicateurs de la société Avenir Finance Gestion & Property, filiale d'Avenir Finance Immobilier sont les suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	547	654
Chiffre d'Affaires H.T.	318	295
Résultat net	39	73

Le chiffre d'affaires de la société Avenir Finance Gestion & Property est en hausse de 8 %. Les investissements humains réalisés sur l'exercice pèsent sur le résultat net, qui reste néanmoins positif pour 39 K€.

Les indicateurs de la société Aupéra, filiale de la société Avenir Finance Gestion Privée jusqu'au 28 novembre 2013, puis d'Avenir Finance, et exerçant les activités de contractant général et d'assistant à maîtrise d'ouvrage, sont les suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	27.844	22.492
Chiffre d'Affaires H.T.	18.863	9.169
Résultat net	(2.110)	(127)

Le chiffre d'affaires de la société Aupéra, comptabilisé selon la méthode à l'avancement, a doublé au cours de l'exercice 2013.

Par ailleurs, la Société enregistre une perte exceptionnelle de 2,1 millions d'euros. Cette perte correspond à des surcoûts au démarrage des travaux et à des délais supplémentaires sur un des tous premiers chantiers d'Aupéra.

1.1.2 Gestion d'actifs

L'année 2013 a été positive pour les actions et l'euro, et négative pour les obligations souveraines (hausse des taux). Sur l'ensemble de l'année, la performance du CAC 40 est de 18%. Le contexte économique s'améliore : la reprise européenne est confirmée par les derniers indicateurs, bien qu'elle reste encore trop faible pour créer des emplois.

Avec une progression de 30% pour la bourse américaine indice S&P 500 et d'environ 20% pour les places européennes, l'année 2013 semble indiquer la fin d'un tunnel long de plus de cinq ans.

Le contexte de hausse des taux d'intérêts reste en revanche défavorable aux économies émergentes, sans qu'une véritable crise ne soit pour l'instant avérée.

Il est rappelé que l'année 2012 avait été marquée par le spin off de l'équipe de gestion OFP d'Avenir Finance Investment Managers.

Le développement de l'activité de gestion immobilière par le biais des SCPI de la gamme RENOVALYS s'est accéléré pour atteindre une collecte de 25 M€ à fin décembre 2013.

Les indicateurs du niveau d'activité d'Avenir Finance Investment Managers sont les suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	11.140	10.626
Chiffre d'Affaires H.T.	10.447	10.954
Résultat net	2.299	2.011

Le chiffre d'affaires enregistré par la Société Avenir Finance Investment Managers demeure supérieur à 10 millions d'euros en dépit d'un exercice 2013 qui ne prend pas en compte le chiffre d'affaires réalisé sur les fonds transférés à la société Oaks Field Partners.

La reprise des marchés permet à la société Avenir Finance Investment Managers d'accroître son résultat net pour le porter à 2.299 K€.

Concernant Oaks Field Partners, le pacte d'associés et les statuts permettent à Avenir Finance Investment Managers d'exercer un contrôle de ladite société conformément aux exigences de la norme IAS27. La société Oaks Field Partners a donc été incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les indicateurs du niveau d'activité d'Oaks Field Partners intégrés dans les comptes 2013 sont les suivants :

En K€	2013
Total du bilan	2.300
Chiffre d'Affaires H.T.	3.117
Résultat net	489

I.1.3 Distribution de produits financiers et d'assurance vie

L'année 2013 a été marquée par :

- la reprise des marchés actions : en effet, le CAC 40 a réalisé une performance positive de 18 % sur l'année ;
- un renversement de tendance sur les marchés obligataires, dont le montant des actifs nets a diminué ;
- la décollecte des fonds monétaires impactés par la baisse des taux courts.

Les cotisations en assurances de personnes en 2013 sont en hausse de 5 % par rapport à 2012. Cette collecte est portée par les cotisations vie et capitalisation.

En 2013, l'assurance vie renoue avec une collecte nette positive de 10,7 milliards d'euros après une collecte nette négative en 2012. L'encours en assurance-vie a continué de progresser pour atteindre 1 462,7 milliards d'euros en 2013, soit une hausse de 5 % (source FFSA).

L'année 2013 a confirmé l'attractivité du marché des SCPI. La collecte nette réalisée par les SCPI en 2013 s'élève à près de 2,5 milliards d'euros (source ASPIM).

Le volume de SCPI distribuées par Sicavonline au cours de l'exercice 2013, est en forte hausse cette année encore.

Les partenariats grands comptes, qui se développent, ont quant à eux encore porté leurs fruits au cours de l'exercice achevé.

Une hausse significative de l'audience du site Internet de Sicavonline, a été enregistrée en 2013, confirmant la tendance constatée depuis l'automne 2012.

Il est rappelé qu'AVENIR FINANCE et AGEAS France ont créé le 3 décembre 2012 une nouvelle structure commune, la société « SICAVONLINE PARTENAIRES » et que Sicavonline a cédé à cette dernière, par acte sous seing privé du 6 décembre 2012, son fonds de commerce (i) d'apporteur d'affaires notamment dans le domaine de la distribution de produits d'investissement immobilier, et (ii) d'agence média web spécialisée dans le domaine de la communication financière et économique.

Les chiffres clés de l'entité Sicavonline sont les suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	7.959	8.493
Chiffre d'affaires H.T.	5.882	6.045
Produit Net Bancaire	2.353	3.040
Résultat net	975	962

Le résultat net se solde par un bénéfice de 975 K€, en progression de 1,3% par rapport à l'exercice précédent où il ressortait pour 962 K€, étant rappelé que la cession partielle du fonds de commerce à la société Sicavonline Partenaires avait généré en 2012, un résultat exceptionnel de 250.000 euros.

Les chiffres clés de Sicavonline Partenaires sont retranscrits ci-dessous :

En K€	2013	2012
Total du bilan	2.283	946
Chiffre d'affaires hors taxes	1.342	525
Résultat net	66	211

L'exercice social 2013 de la société Sicavonline Partenaires, d'une durée de 12 mois, se solde par un résultat positif de 66 K€.

La société Avenir Finance Gestion Privée présente les indicateurs d'activité suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	16.771	12.931
Chiffre d'Affaires H.T.	10.223	9.604
Résultat net	(35)	(163)

Le chiffre d'affaires de la société Avenir Finance Gestion Privée est en progression de 6 %. La société enregistre par ailleurs un résultat exceptionnel de 479 K€ en raison de la cession à Avenir Finance des titres qu'elle détenait dans le capital de la société Aupéra. L'exercice 2013 est proche de l'équilibre.

I.1.4 Conseil en opérations de haut de bilan

La société Avenir Finance Corporate, qui avait arrêté ses activités de prospection et de montage de dossiers en interne au cours de l'exercice 2010, n'est pas parvenue à trouver de nouveaux clients.

La société Avenir Finance Corporate présente les indicateurs d'activité suivants :

En K€	2013	2012
Total du bilan	350	293
Chiffre d'Affaires H.T.	0	0
Résultat net	163	(167)

La société enregistre une reprise sur provision d'un montant de 200 K€, qui permet de dégager un résultat net positif de 163 K€.

I.2 LES COMPTES 2013

I.2.1 Les comptes sociaux

Faits caractéristiques de l'exercice

Depuis 2010, le Groupe se recentre sur deux pôles d'activité : la Gestion d'Actifs et la Gestion Privée.

L'exercice 2013 a été marqué par la signature, en fin d'année, du partenariat capitalistique et commercial entre Avenir Finance et Ageas France visant à :

- intégrer le réseau des salariés d'Ageas France au sein d'Avenir Finance Gestion Privée à compter du 1^{er} janvier 2014, permettant à Avenir Finance de disposer d'un réseau de distribution de plus de 200 collaborateurs couvrant l'ensemble du territoire national ;
- proroger le partenariat commercial relatif à la distribution de produits d'épargne patrimoniale mis en place en 2009 pour une durée de 10 ans ;
- accroître la participation d'Ageas France dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires. Cette prise de participation d'Ageas France dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires a été portée de 35% à 49% le 16 décembre 2013, et sera portée cette année de 49% à 65%, sous condition suspensive de l'autorisation de l'ACPR.

N.B : Il est précisé que depuis l'adoption du présent rapport par le Conseil d'Administration du 26 mars 2014, les cessions susvisées permettant à Ageas France de porter sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires à 65% ont été réalisées le 2 avril 2014.

Généralités

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2014 et seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires le 6 juin 2014.

Chiffres clés

Données financières en K€	2013	2012
Total du bilan	31.774	27.434
Chiffre d'affaires	2.084	1.843
Résultat net	2.434	1.136
Dividende payé par action (en euros)	0,15	0,15

Dépenses non déductibles

Conformément à la norme du CNCC n° 5-106 § 10, nous précisons qu'il n'existe pas de dépenses visées à l'article 39-4 du CGI ni de charges non déductibles (CGI article 223 quinquies).

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat distribuable s'élève à 4.160.679 euros, soit :

- Report à nouveau : 1.728.947 euros
- Résultat de l'exercice : 2.434.041 euros
- Dotation à la réserve légale (2.309) euros

TOTAL

4.160.679 euros

Il est proposé de distribuer un dividende de 0,35 euro par action, et d'affecter le solde en report à nouveau.

Au choix de l'actionnaire, ce dividende serait perçu soit en numéraire, soit en actions.

A cet effet, chaque actionnaire pourrait, pendant une période fixée par l'Assemblée Générale ordinaire, opter pour le paiement en actions en faisant la demande auprès des établissements payeurs.

La distribution en espèces, qui serait effectuée en euros, après l'expiration de la période d'option pour le réinvestissement du dividende en actions, serait éligible, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts (CGI).

Ce dividende éligible à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du CGI susvisé, serait assujéti à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du CGI, dont le taux est de 21%.

La Société prélèverait lors du paiement du dividende, les sommes dues au titre de la CSG – CRDS et prélèvements sociaux.

Conformément à la loi, le prix de l'action qui serait remise en paiement du dividende serait égal à 90 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale ordinaire, diminuée du montant net du dividende.

Si le montant des dividendes pour lequel était exercée l'option ne correspondait pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourrait :

- obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant à la date où il exercerait son option, la différence en numéraire ;
- ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi remises en paiement du dividende porteraient jouissance à la date de la réalisation de l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration.

Il serait demandé à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au président directeur général et/ou aux directeurs généraux délégués à l'effet de prendre les dispositions nécessaires à l'application et à l'exécution de cette résolution, de constater l'augmentation de capital qui en résulterait et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

exercice de distribution	dividende distribué
2011	0,15 €
2012	0,15 €
2013	0,15 €

La totalité du dividende versé en 2013 ouvrait droit à la réfaction de 40% pour les actionnaires, personnes physiques domiciliées en France.

Jetons de présence

Il est proposé d'allouer aux administrateurs, pour l'exercice 2013, un montant global de 42.000 €, au titre de jetons de présence.

Réintégration de frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux n'a été pratiquée par l'administration fiscale en vertu de l'article 39-5 du CGI (article 223 quinquies CGI).

I.2.2 Les comptes consolidés

Il est rappelé que faisaient partie du périmètre de consolidation des comptes de la société Avenir Finance au 31 décembre 2013 :

- Sicavonline,
- Sicavonline Partenaires,
- Avenir Finance Immobilier,
- Avenir Finance Transactions,
- Avenir Finance Corporate,
- Avenir Finance Gestion Privée,
- Avenir Finance Investment Managers,
- EURL AFI Immo,
- Avenir Finance Gestion & Property,
- SCCV Rue Sainte-Rue Rigord,
- Aupéra,
- Oaks Field Partners.

Le Groupe Avenir Finance a poursuivi sa forte croissance pour la quatrième année consécutive et réalisé en 2013 le chiffre d'affaires le plus important de son histoire (en hausse de 10 % par rapport à 2012).

Généralités

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2014 et seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires le 6 juin 2014.

Chiffres clés

Données financières IFRS en K€	2013	2012
Total du bilan	80.027	67.023
Chiffre d'affaires	44.288	40.354
Résultat net	5.045	669
Résultat net par action (en euros) – part du groupe	1,72	0,05

Avenir Finance enregistre au titre de l'exercice 2013 un chiffre d'affaires jamais atteint depuis sa constitution, de 44,3 millions d'euros.

La croissance se poursuit pour la quatrième année consécutive, malgré un environnement toujours difficile. Le Résultat Opérationnel Courant progresse de 49% par rapport à 2012 et atteint 2,37 millions d'euros. Les investissements réalisés et la stratégie mise en place par le Groupe Avenir Finance depuis 2010 portent leurs fruits.

L'amélioration de la marge est le résultat d'une part, des efforts portés sur la maîtrise des coûts et d'autre part, de la hausse de la productivité des commerciaux.

Le Résultat Net enregistre une augmentation significative et s'établit à 5,045 millions d'euros, contre 0,669 million d'euros au titre de l'exercice 2012.

Présentation synoptique du bilan et compte de résultat consolidés au 31 décembre 2013

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Ecart d'acquisition	5.1	4 544	8 275
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		30	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	5.2		4
Immobilisations corporelles	5.2	125	260
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	644	696
Participations dans les entreprises mises en équivalence		10 192	-
Actifs d'impôts différés	5.4	2 761	3 657
ACTIF NON COURANT		18 265	12 892
Stock & encours	5.5	8 319	7 617
Créances clients	5.6	22 780	27 606
Créances d'impôt courant		1 461	859
Comptes de notaires	5.7	3 393	564
Autres créances courantes	5.8	9 515	3 841
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	16 292	13 644
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
ACTIF COURANT		61 761	54 131
TOTAL DE L'ACTIF		80 027	67 023

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Capital		1 525	1 502
Primes d'émission		14 932	14 627
Réserves consolidées		4 408	4 638
Résultats non distribués		4 379	132
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.1	25 244	20 899
Participations ne donnant pas le contrôle		1 449	3 233
Provisions pour risques et charges	5.13	2 561	3
Avantages du personnel		65	81
Emprunts et dettes financières	5.14		64
PASSIF NON COURANT		2 626	148
Emprunts et dettes financières	5.14	10 128	9 110
<i>dont endettement sur immobilier</i>		<i>6 081</i>	<i>3 804</i>
Dettes fournisseurs	5.15	19 298	10 797
Dettes fiscales et sociales	5.15	7 426	7 217
Autres dettes	5.15	13 855	15 619
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
PASSIF COURANT		50 707	42 743
TOTAL DU PASSIF		80 027	67 023

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers d'euros	Note	31/12/13		31/12/12	
Ventes de marchandises		24 744		18 563	
Ventes de produits		19 544		21 791	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	44 288		40 354	
Charges Opérationnelles	6.2	25 835		23 442	
MARGE BRUTE		18 454	100,0%	16 912	100,0%
Taux		42%		42%	
Frais de personnel	6.3	-11 647	-63,1%	-10 813	-63,9%
Charges externes	6.4	-3 977	-21,6%	-3 415	-20,2%
Impôts et taxes	6.5	-1 342	-7,3%	-1 218	-7,2%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-165	-0,9%	-310	-1,8%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	210	1,1%	10	0,1%
Autres produits et charges (*)	6.8	836	4,5%	424	2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		2 369	12,8%	1 591	9,4%
Pertes de valeur sur actifs					
Cession d'actifs financiers	6.12	5 116			
Autres produits et charges opérationnels	6.8	-1 925		-103	
RESULTAT OPERATIONNEL		5 559	30,1%	1 488	8,8%
Coût de l'endettement financier brut		-222		-482	
Produits financiers des placements de trésorerie		27		63	
Coût de l'endettement financier net	6.9	-194	-1,1%	-419	-2,5%
Autres produits et charges financières		-50		-150	
Impôts sur les résultats	6.1	-269		-251	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		5 045	27,3%	669	4,0%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					
RESULTAT NET		5 045	27,3%	669	4,0%
Dont :					
-Part du groupe		4 379		132	
-Part des minoritaires		667		536	
Résultat net par action - part du groupe (euros)		1,72		0,05	
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		1,70		0,05	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 542		2 503	
pour le résultat net dilué par action		2 574		2 550	

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

I.3 L'ANALYSE ET LES PERSPECTIVES

Evolutions prévisibles

Avenir Finance a enregistré, au premier trimestre 2014, une augmentation significative de son chiffre d'affaires. Tous les métiers du Groupe contribuent à la croissance.

Avenir Finance est confiant sur les perspectives des prochains mois ainsi que sur l'objectif annoncé pour 2014.

I.3.1 La recherche et développement

Le Groupe Avenir Finance a poursuivi au cours de l'année 2013 ses activités de recherche et développement.

Traditionnellement tournée vers la technologie Web, Sicavonline a poursuivi, au cours de l'exercice, une activité soutenue en termes de R&D.

De son côté, la société de gestion Avenir Finance Investment Managers a également mené des travaux de R&D.

I.3.2 La variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2011	1 492	14 416	5 011	20 919	2 261	23 180
Résultat consolidé de l'exercice			132	132	536	669
Coûts des paiements en actions		186		186		186
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 492	14 601	5 143	21 236	2 797	24 035
Augmentation de capital	10	26		36		36
Distribution effectuée			-373	-373	-445	-818
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)					881	881
Situation au 31 décembre 2012	1 502	14 627	4 770	20 899	3 233	24 134
Résultat consolidé de l'exercice			4 379	4 379	667	5 045
Coûts des paiements en actions		206		206		206
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 502	14 833	9 148	25 484	3 900	29 385
Augmentation de capital	23	99		122		122
Distribution effectuée			-377	-377	-575	-952
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)			15	15	-1 876	-1 861
Situation au 31 décembre 2013	1 525	14 932	8 786	25 244	1 449	26 694

I.3.3 La situation des flux trésorerie consolidés liés à l'activité au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		12 mois	12 mois
Résultat de la période		5 045	669
Amortissements des immobilisations		161	310
Dotation / Reprise provisions		2 551	110
Résultat de cession d'immobilisations		-5 116	
Charge d'impôt		-567	-174
Charges financières nettes		222	482
Coût des paiement fondés sur des actions		206	186
		2 502	1 583
Variation de stock		-702	-257
Variation des créances d'exploitation		-7 678	-13 142
Variation des dettes d'exploitation		9 660	20 910
Autres variations		-311	45
Variation du BFR lié à l'activité		969	7 556
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		3 471	9 139
Intérêts payés		-222	-482
Impôt sur le résultat payé		607	409
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		3 857	9 066
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-45	-73
Acquisitions d'immobilisations financières			-363
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-3 402	377
Produits de cession d'immobilisations		2 205	
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-1 241	-58
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		-377	-373
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-575	-445
Augmentation de capital			
Produits de vente et rachat d'actions propres			
Souscription d'emprunts		4 239	7 315
Remboursement d'emprunts		-1 989	-9 482
Intérêts payés			
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement		1 298	-2 985
Variation de trésorerie		3 914	6 023
Trésorerie d'ouverture	5.9	8 343	2 321
Trésorerie de clôture	5.9	12 257	8 343

I.3.4 Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2013

➤ Analyse de la dette par nature

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		6 034		3 804
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement		27		6
Avances conditionnées	32		64	
Dépôts et concours bancaires		4 035		5 300
Total	32	10 096	64	9 110

➤ Analyse de la dette par maturité

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Échéances à moins d'un an	32	10096		9110
Échéances à plus d'un an			64	
Échéances à plus de 5 ans	-	-	-	-
Total	32	10 096	64	9 110

La dette au 31 décembre 2013 a augmenté de 10 %. Néanmoins, l'essentiel des dettes du Groupe sont des emprunts immobiliers qui ont permis à la filiale immobilière de réaliser des acquisitions en fin d'année 2013.

Les dépôts et concours bancaires au 31 décembre 2013 sont en recul de 24 % par rapport à 2012.

I.3.5 Les délais de paiement

Au 31 décembre 2013, la dette des différentes entités du Groupe se répartissait comme suit :

Intitulé	de 31 à 0 jrs	de 61 à 31 jrs	de 92 à 61 jrs	de 121 à 92 jrs	+ de 121 jrs	TOTAL
SICAVONLINE	257 783,00	1 336,00		28 793,00		287 912,00
SICAVONLINE PARTENAIRES	175 952,06	13 937,55	19 674,20		19 674,20	229 238,01
AVENIR FINANCE	292 704,67	71 770,88	9 671,34		46 612,51	420 759,40
AF IMMOBILIER	50 421,06	11 579,71	66 510,27		982 548,15	1 111 059,19
AF TRANSACTIONS	668 847,78	125 707,61	7 483,01		41 938,81	843 977,21
AF CORPORATE	17 299,67	824,41	1 614,60		47 742,71	67 481,39
AF GESTION PRIVEE	241 892,17	249 995,01	432 660,69		1 883 456,78	2 808 004,65
AF INVESTMENT MANAGERS	371 877,56	1 939,61	273 503,71		1 404 081,29	2 051 402,17
AUPERA	7 153 438,31	720 135,79	500 378,14		562 810,72	8 936 762,96
AF GESTION & PROPERTY	20 833,29	1 186,52	4 523,47		1 058,82	27 602,10
TOTAL	9 251 049,57	1 198 413,09	1 316 019,43	28 793,00	4 989 923,99	16 784 199,08
	55%	7%	8%	0%	30%	100%

A la clôture de l'exercice 2012, la répartition était la suivante :

Libellé	De 0 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	+de 90 jours	Total
Sicavonline	70.194	94.848	190.508	207.832	563.382
Sicavonline Partenaires	323.950				323.950
Avenir Finance	313.886	65.514	22.759	522.925	925.084
AF Immobilier	46.003	14.046	66.569	1.100.033	1.226.651
AF Transactions				64.136	64.136
AF Corporate	30.832	794	6.738	39.746	78.110
AF Gestion Privée	280.810	93.470	6.642	1.819.682	2.200.604
Avenir Finance Investment Managers	381.207	44.509	15.657	1.197.952	1.639.325
Aupéra	3.374.526	1.057.980	94.647	1.058.296	5.585.450
Avenir Finance Gestion & Property	17.572	1.382		14.224	33.178
TOTAL	4.838.980	1.372.543	403.520	6.024.510	12.639.870
	38,3%	10,9%	3,1%	47,7%	100%

I.3.6 L'information sectorielle

Les principaux indicateurs par secteur d'activité sont les suivants :

Comptes de résultat	31/12/13			31/12/12		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	16 797	28 869	45 666	15 429	26 100	41 529
Ventes Inter-secteurs	-1 101	-278	-1 379	-917	-258	-1 175
Chiffre d'affaires consolidé	15 696	28 591	44 287	14 512	25 842	40 354
Marge Opérationnelle	9 956	8 497	18 453	9 778	7 134	16 912
taux	63,4%	29,7%	41,7%	67,4%	27,6%	41,9%
Amortissements des immobilisations	134	23	157	167	143	310
Frais de personnel	7 700	3 947	11 647	7 759	2 868	10 627
Dont Coût des paiements en action	206		206	186		186
Autres charges et produits (*)	90	746	836	126	299	424
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-13	2 382	2 369	-599	2 189	1 591
Cession d'actifs financiers	5 116		5 116			
Autres charges et produits opérationnels	40	-1 965	-1 925	-167	64	-103
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	5 143	417	5 560	-765	2 253	1 488
(+) Résultat financier	-122	-122	-244	-186	-383	-569
(-) Impôts sociétés	157	-426	-269	505	-755	-251
RESULTAT CONSOLIDE	5 178	-132	5 045	-446	1 114	669

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

I.3.7 Les évènements post clôture

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 20 février 2014, Monsieur Cyril LUREAU a été révoqué de son mandat d'administrateur d'Avenir Finance.

Conformément à l'article 2.1 du règlement n°96-16 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux modifications des établissements de crédit et des entreprises d'investissement autres que les sociétés de gestion de portefeuille, Avenir Finance a notifié à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution un franchissement à la baisse du seuil de détention de 50 % des droits de vote de la société Sicavonline.

En vertu de ce même texte, Ageas France a, quant à elle, procédé au dépôt d'un dossier complet de demande d'autorisation du franchissement à la hausse du seuil de détention de 50% des droits de vote de la société Sicavonline.

L'agrément de l'ACPR a été accordé le 17 mars 2014.

Il est rappelé que le 2 avril 2014, Ageas France a porté à 65% sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires.

I.3.8 Les prises de participations et de contrôle

Le 28 novembre 2013, Avenir Finance a acquis 100% du capital social et des droits de vote d'Aupéra, auparavant détenues par Avenir Finance Gestion Privée.

II. ACTIONNARIAT ET VIE SOCIALE

II.1 L'ACTIONNARIAT

II.1.1 L'identité des actionnaires

Au 26 mars 2014, la composition de l'actionnariat est la suivante :

- Famille BLAIN : 37 % ;
- SAS Cévenole de Participations (BNP) : plus de 5 % ;
- SAS Auvergne et Bourgogne : plus de 10 %.

Source : Caceis

La proportion du capital détenue par des salariés dont les titres font l'objet d'une gestion collective (PEG) est de 3,5 %.

Au 31 décembre 2013, la société Avenir Finance a connaissance de l'existence des actionnaires suivants détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote :

- Daniel Blain détient plus de 10% du capital et plus de 15% des droits de vote,
- Joëlle Blain détient plus de 10% du capital et plus de 15% des droits de vote,
- SAS Cévenole de Participations (BNP) détient plus de 5% du capital et moins de 5% des droits de vote,
- SAS Auvergne et Bourgogne détient plus de 10% du capital et des droits de vote et plus de 5% des droits de vote. Par courrier en date du 2 octobre 2013, la SAS Auvergne et Bourgogne a informé la société de ces franchissements de seuils suite à l'acquisition d'actions d'Avenir Finance en date du 25 septembre 2013.

Conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucun mouvement ayant eu pour conséquence le franchissement du seuil de détention à la baisse dans le capital d'Avenir Finance n'a été déclaré pendant l'année 2013.

II.1.2 Le programme de rachat d'actions propres

Les opérations réalisées en 2013 dans le cadre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées Générales des 23 mai 2012 et 29 mai 2013 sont résumées dans le tableau ci-après :

Finalité	Nombre d'actions acquises	Prix moyen des actions acquises
<i>(Sources Sicavonline, Arkeon et Louis Capital Market)</i> Animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF :	1 169 (nombre net d'actions acquises déduction faite des éventuels rachats)	6,22088 €
Mise en œuvre d'un plan d'épargne d'entreprise :	0	0 €
Couverture d'un plan d'options d'achat d'actions de la société :	0	0 €
Couverture d'un plan d'attribution gratuite des actions de la société :	0	0 €
Remise d'actions dans le cadre d'échanges en cas d'opération de croissance externe :	0	0 €
Annulation à des fins d'optimisation du résultat par action :	0	0 €

Aucune réallocation à d'autres finalités que celles prévues dans le programme de rachat n'a été réalisée.

Les achats, cessions ou transferts effectués dans le cadre du précédent programme de rachat ont réalisés de gré à gré.

Aucune action de la Société acquise dans le cadre du programme de rachat mis en place par la Société n'a été annulée au cours de l'exercice 2013.

En remplacement de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 29 mai 2013, il est proposé un nouveau programme de rachat d'actions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce, de l'article L.451-3 du code monétaire et financier, des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, il sera proposé à l'Assemblée Générale d'acquérir un nombre maximum de 254.742* actions représentant 10 % du capital social. Ce nombre sera ajusté à 10 % du nombre d'actions résultant de toute augmentation ou réduction de capital ultérieure.

Ces achats pourront être réalisés :

- soit pour l'achat, la vente, la conversion, la cession, le transfert, le prêt ou la mise à disposition des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services

d'investissement, notamment en vue de l'animation du marché des actions ou de la réalisation d'opérations à contre tendance du marché,

- soit pour la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou plan d'épargne Groupe,
- soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce,
- soit pour l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce,
- soit pour la remise d'actions dans le cadre d'échanges en cas d'opération de croissance externe,
- soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action.

Le prix maximum par action sera fixé à 15 euros. Le montant total des acquisitions ne pourra donc pas dépasser 3.821.130* euros, sauf ajustement résultant d'une augmentation ou d'une réduction de capital ultérieure.

**NB : Il est toutefois indiqué que suite à l'augmentation de capital constatée le 10 avril 2014, soit postérieurement à l'adoption du présent rapport de gestion par le Conseil d'Administration du 26 mars 2014, portant à 1.546.453,20 euros le montant du capital social, divisé en 2.577.422 actions de 0,60 euro chacune, le plafond du nombre d'actions à acquérir est porté à 257.742 et le montant total des acquisitions s'élève désormais à 3.866.130 euros.*

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité des règles déterminées par le Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, et par tous moyens y compris par négociation de blocs ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La présente autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de l'Assemblée.

Il sera en outre proposé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil à annuler les actions acquises dans le cadre de nouveau programme de rachat.

II.1.3 L'actionnariat salarié

Il est rappelé à titre liminaire que le 20 février 2014, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration :

- à émettre au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux, tant de la Société que des sociétés et groupements qui lui sont liés directement ou indirectement :
 - o des options de souscription d'actions ne pouvant donner droit à la souscription d'un nombre d'actions supérieur à 125.000 ;
 - o des options d'achat d'actions ne pouvant donner droit à la souscription d'un nombre d'actions supérieur à 125.000,
- de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux, tant de la Société que des sociétés et groupements qui lui sont liés directement ou indirectement, dont le nombre ne pourra excéder 125.000,

étant en outre précisé que le nombre total d'actions émises, achetées ou attribuées en vertu des délégations ainsi consenties ne pourrait excéder 125.000.

Stock-options

Aucune attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été décidée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Actions gratuites

Sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 juin 2010, le Conseil d'Administration du 18 mars 2011 avait attribué 6.000 actions gratuites à Monsieur Thibault DELAHAYE.

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2013 a constaté que l'attribution de 6.000 actions à Monsieur DELAHAYE est devenue définitive et a constaté l'augmentation de capital corrélative d'un montant de 3.600 euros.

Sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2013, le Conseil d'Administration du 18 décembre 2013 a décidé d'attribuer, à condition que le salarié soit toujours inscrit dans l'effectif de l'une des sociétés du Groupe lors de l'acquisition définitive des actions gratuites, soit à l'expiration d'une durée de deux années à compter de leur attribution :

- 10.000 actions gratuites à Monsieur Eric MOREAU ;
- 10.000 actions gratuites à Monsieur Thibault DELAHAYE ;
- 10.000 actions gratuites à Monsieur Jean-François CHAURY ;
- 10.000 actions gratuites à Monsieur Gilles SAUNIER ;
- 10.000 actions gratuites à Monsieur Philippe TEMPERE ;
- 5.000 actions gratuites à Monsieur Bruno VELAY ;
- 5.000 actions gratuites à Monsieur Jean-Michel NAIGEON ;
- 5.000 actions gratuites à Monsieur Nicolas BLAIN ;
- 5.000 actions gratuites à Monsieur Pierre LOMBARD ;
- 5.000 actions gratuites à Monsieur Guillaume QUEF.

Bons de Souscription d'Actions

Aucune attribution de bons de souscription d'actions de la Société n'a été décidée au cours de l'exercice 2013.

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2013 a pris acte de l'exercice au 17 juillet 2013 de 8.829 BSPCE, attribués par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2009, sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009, par Monsieur Eric MOREAU et de l'augmentation de capital corrélative d'un montant de 5.357,40 euros.

II.1.4 Aliénations d'actions et participations croisées

La Société n'a rencontré aucune situation de participations croisées illicites au cours de l'exercice 2013.

II.1.5 Autocontrôle

La Société n'a rencontré aucune situation d'autocontrôle au cours de l'exercice 2013.

II.2. LES MANDATAIRES SOCIAUX

II.2.1 La liste des mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé est la suivante :

- Président – Directeur Général : Daniel BLAIN

Autres mandats sociaux :

- Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Immobilier
- Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Corporate
- Administrateur d'Avenir Finance Investment Managers
- Directeur Général Délégué et Administrateur de Sicavonline
- Directeur Général et Administrateur de Sicavonline Partenaires
- Gérant de la SCI Les Balmes
- Gérant de la SCI La Baule Cérès

- Administrateur : Joëlle BLAIN

- Administrateur : Grégory BLAIN

- Directeur Général Délégué (jusqu'au 2 décembre 2013) et Administrateur (jusqu'au 20 février 2014) : Cyril LUREAU

Autres mandats sociaux :

- Président du Conseil d'Administration d'Avenir Finance Investment Managers (jusqu'au 10 janvier 2014)
- Président-Directeur Général de Sicavonline (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président et Administrateur de Sicavonline Partenaires (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président d'Avenir Finance Gestion Privée (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président d'Avenir Finance Transactions (jusqu'au 23 décembre 2013)

- Administrateur : Gilbert HABERMANN

Autre mandat social :

- Administrateur d'I.C.G.

- Administrateur : Frédéric BOUTE

Autres mandats sociaux :

- Administrateur de Thaly
- Administrateur de F. Iniciativas

- Administrateur : AGEAS France représentée par Alain Régnauld, Directeur Général Délégué

Autre mandat social d'AGEAS FRANCE : aucun

Autres mandats sociaux d'Alain REGNAULD :

- Membre du Directoire d'Amev Clamart
- Administrateur de Sicavonline
- Président (depuis le 5 décembre 2013) et Administrateur de Sicavonline Partenaires
- Administrateur d'Avenir Mutuelle(anciennement Mutalliance)
- Président (du 5 décembre 2013 au 10 janvier 2014) Directeur Général de Sicavonline

II.2.2 L'état des rémunérations

Les rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société durant l'exercice 2013 de la part de la Société, des sociétés contrôlées par la Société ou de la part de sociétés qui la contrôlent sont présentés en euros dans le tableau suivant :

	Salaires et Indemnités de mandats	Rémunération exceptionnelle	Jetons de présence	Total
Danyel BLAIN	190 771	0	3.000	193 771
Joëlle BLAIN			3.000	3.000
Cyril LUREAU	239 533	0	3.000	242 533
Gilbert HABERMANN			3.000	3.000
Frédéric BOUTE			3.000	3.000
AGEAS FRANCE France			3.000	3.000
Gregory BLAIN			3.000	3.000

Sur l'exercice, les mandataires n'ont reçu ni stock-options, ni actions gratuites.

Précisons également qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une « retraite chapeau » ou d'une indemnité contractuelle en cas de révocation ou de licenciement.

II.3 – LE CONTROLE DES COMPTES

Nous vous rappelons que les comptes de la société et les comptes consolidés du Groupe sont audités et certifiés par les cabinets MAZARS et Andrée NEOLIER et associés.

Il est rappelé que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale ordinaire annuelle. Il vous est en conséquence proposé de renouveler ledit mandat pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Emmanuel CHARNAVEL demeurera l'associé en charge de la certification des comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il est également rappelé que le mandat du commissaire aux comptes suppléant de Madame Christine DUBUS arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale ordinaire annuelle. Il est toutefois proposé de ne pas renouveler son mandat et de nommer en remplacement Monsieur Frédéric MAUREL, domicilié au 131, boulevard Stalingrad à VILLEURBANNE (69100) pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II.4. L'ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Entre le 25 mars 2013 et le 25 mars 2014, l'évolution du cours de bourse a été la suivante :



Source : Boursorama

La Société a poursuivi en 2013, la convention d'analyse financière avec la société ALPHA VALUE signée en juin 2012.

La Société avait décidé en 2012 de faire appel à la société ARKEON FINANCE en vue de favoriser, pour son compte, la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres sur le marché. En novembre 2013, Avenir Finance a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société LOUIS CAPITAL MARKET venant remplacer celui conclu avec ARKEON FINANCE.

II.5. LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes énumère les conventions entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et celles qui, conclues antérieurement, ont poursuivi leurs effets au cours de l'exercice.

III. Analyse des risques

III.1 LES RISQUES DE MARCHE

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de taux d'intérêt,
- risque de liquidité,
- risque opérationnel.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

- Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du Groupe qui est pour l'essentiel basé sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

- Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe. L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

III.2 LES RISQUES PAYS

Le Groupe n'est pas soumis au risque pays de manière significative.

III.3 LES RISQUES JURIDIQUES

A notre connaissance, il n'existe aucun litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine, l'activité et le résultat du Groupe.

Au 31 décembre 2013, la situation des provisions pour risques et charges était la suivante :

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2012	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2013
Provision pour pertes à terminaison		2 000				2 000
Provision pour retraites	81		7		-10	64
Autres provision pour risques	3					3
Impôts différés passifs		1				1
Autres provision pour charges		557				557
TOTAL	84	2 558	7		-10	2 626

La société Avenir Finance a fait l'objet d'assignations et de réclamations contentieuses. Sur le fond, la Société estime, après examen de ses conseils, que ces demandes sont infondées.

Le Groupe Avenir Finance a constaté dans les comptes 2013, une provision pour pertes à terminaison dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011 ainsi qu'une autre provision pour charges pour prendre en compte la variation potentielle du chiffre d'affaires de l'activité immobilière en raison de la règle de reconnaissance du chiffre d'affaires utilisée.

Une provision pour charges a été comptabilisée dans les comptes 2013 pour prendre en compte la probabilité d'annulation des compromis non actés à la clôture.

III.4 LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

Méthodologie du reporting RSE

La démarche de reporting RSE du Groupe Avenir Finance, s'appuie sur les articles L.225-100, L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de Commerce.

Période de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Périmètre

Les informations sociales, environnementales et sociétales couvrent l'ensemble du périmètre du Groupe Avenir Finance, à savoir :

Avenir Finance, Avenir Finance Corporate, Avenir Finance – Investment Managers, Avenir Finance Immobilier, Sicavonline, Avenir Finance Gestion Privée, Avenir Finance Gestion et Property, Avenir Finance Transactions, Sicavonline Partenaires, Aupéra, Oaks Fild Partners.

Pertinence des indicateurs retenus

La pertinence des indicateurs retenus s'effectue au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du Groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

Au vu des activités d'Avenir Finance, les informations suivantes n'ont pas été considérées comme applicables, et ont donc été exclues de ce rapport :

- Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :
 - ✓ en matière d'emploi et de développement régional
 - ✓ sur les populations riveraines ou locales

- Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :
 - ✓ conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations
 - ✓ actions de partenariat ou de mécénat

- Sous-traitance et fournisseurs
 - ✓ Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux
 - ✓ Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

- Loyauté des pratiques
 - ✓ Actions engagées pour prévenir la corruption
 - ✓ Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

- Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme
 - ✓ Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Consolidation et contrôle interne

Les données quantitatives sont collectées de manière centralisée ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting RSE à partir des sources suivantes :

- extraction de données du logiciel de paie
- fichiers de suivi sous Excel
- factures
- attestations
- etc...

La Direction des Ressources Humaines d'Avenir Finance a assuré la consolidation, le contrôle de cohérence et le suivi des indicateurs sociaux pour l'ensemble du Groupe.

La Direction Financière d'Avenir Finance assure la collecte, la consolidation, le contrôle de cohérence et le suivi des indicateurs environnementaux et sociétaux pour l'ensemble du Groupe.

Elle assure également la rédaction complète du rapport RSE et sa transmission à la Direction d'Avenir Finance. Pour le prochain exercice, la direction s'attachera à poursuivre la formalisation des processus de reporting et des définitions.

Contrôle externe

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 225 de la Loi Grenelle 2 et son décret d'application du 24 avril 2012, le Groupe Avenir Finance a mandaté le cabinet MAZARS, désigné Organisme Tiers Indépendant pour l'établissement d'un rapport comprenant une attestation relative à la vérification de la présence et de la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales dans le rapport de gestion du Groupe Avenir Finance.

III.4.1 Les informations sociales

(i) **Emploi**

➤ Effectif total

Au 31 décembre 2013, les effectifs étaient les suivants :

Entité	2013	2012
Avenir Finance	8	14
Avenir Finance Corporate	0	0
Avenir Finance – Investment Managers	23	20

Avenir Finance Immobilier	0	0
Sicavonline	14	17
Avenir Finance Gestion Privée	51	64
Avenir Finance Gestion & Property	3	2
Avenir Finance Transactions	2	3
Sicavonline Partenaires	7	5
Aupéra	7	3
Oaks Field Partners	10	7
Total	125	135

L'évolution des effectifs du Groupe est -7,4% par rapport à 2012.

➤ Répartition des salariés par genre

Effectifs au 31 décembre 2013	en pourcentage
Femmes	31 %
Hommes	69 %
Total	100%

Les sociétés du Groupe respectent les dispositions légales en matière d'égalité hommes-femmes.

➤ Répartition des salariés par âge

La population salariée des sociétés du Groupe est plutôt jeune : 33 % des salariés ont moins de 35 ans. Les salariés ayant plus de 50 ans représentent toutefois 25 % de l'effectif total du Groupe.

L'accès à l'emploi et le maintien à l'emploi de tout salarié, quel que soit son âge, sont respectés par le Groupe qui encourage la transmission des savoirs et des compétences.

➤ Type de contrats de travail

Si les sociétés du Groupe ont eu ponctuellement recours aux contrats à durée déterminée (remplacement, accroissement temporaire d'activité), les salariés sont en grande majorité embauchés en contrats à durée indéterminée (99% des effectifs).

Par ailleurs, le Groupe accueille régulièrement des stagiaires et des contrats de professionnalisation, marquant ainsi son ouverture sociale envers les plus jeunes

➤ Rémunération et leurs évolutions

Les sociétés du Groupe respectent les normes de salaires en vigueur.

La politique de rémunération est basée sur des évaluations individuelles annuelles, afin de prendre en compte les spécificités de chaque fonction et de chaque salarié.

Près de la moitié des salariés perçoivent, en plus de leur rémunération fixe, des primes en fonctions de la réalisation d'objectifs, notamment commerciaux.

La masse salariale groupe a progressé de 9 % en 2013 (11 441 k€), par rapport à 2012 (10 627 k€).

➤ Répartition des salariés par zone géographique

Les salariés sont principalement basés à Paris et à Lyon. Il est précisé que les conseillers en gestion privés prospectent sur l'ensemble de la France.

(ii) L'organisation du temps de travail

Au sein du Groupe, le temps de travail est fixé à 35 heures pour la majorité des salariés.

Les conseillers en gestion privée sont soumis à une durée hebdomadaire de travail forfaitaire de 39 heures, sauf exception.

Tenant compte de l'importance pour les salariés d'avoir un bon équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle, le Groupe favorise l'adaptation au cas par cas du temps de travail. Ainsi par exemple :

- les horaires de départ et d'arrivée ne sont pas identiques pour tous les salariés ;
- plusieurs salariés travaillent à temps partiel ;
- il est permis à certains salariés de travailler chez eux de manière ponctuelle.

(iii) Le Plan d'Epargne Groupe

Le Plan d'Epargne Groupe permet aux collaborateurs d'effectuer des versements volontaires. Dans le cadre de ce PEG, différents fonds sont proposés, dont un fonds d'épargne solidaire.

Sur l'exercice 2013, le montant maximum de l'abondement a été de 1.800 €. L'abondement est versé pour les versements volontaires au FCPE Avenir Finance, principalement investi en actions Avenir Finance.

(iv) Les relations sociales

Au 31 décembre 2013, une société du Groupe (Avenir Finance Gestion Privée) compte des instances représentatives du personnel : une instance de délégués du personnel ainsi qu'une délégation unique du personnel. Ces instances représentatives ont été mises en place fin 2011.

Il n'existe pas d'accord particulier hormis l'accord des 35 heures signé sur Avenir Finance.

Le Groupe est impliqué dans l'entretien du dialogue social permanent constructif afin de préserver un climat de qualité.

(v) Les conditions d'hygiène et de sécurité

Les conditions d'hygiène et de sécurité répondent à la réglementation en vigueur.

Afin de garantir la sécurité et de promouvoir la santé de ses salariés, le Groupe a mis en place un régime de prévoyance ainsi qu'un régime complémentaire familial pour les frais de santé. Il s'agit d'un socle commun à l'ensemble des salariés. Ces régimes sont à adhésion obligatoire et la cotisation est identique pour tous.

Eu égard aux métiers du Groupe et aux activités exercées par les salariés, les sociétés du Groupe ne sont pas concernées par la réglementation en matière de pénibilité du travail.

Plusieurs accidents du travail ont eu lieu au cours de l'année sans que leur gravité n'ait empêché la reprise de leur poste de travail par les salariés concernés par ces accidents.

(vi) La formation

Au sein du Groupe a été créé en fin d'année 2011 un organisme de formation qui a pour vocation de former l'ensemble des salariés.

Il existe donc un service de formation interne qui a pour objectif de répondre aux besoins du Groupe et aux demandes exprimées par les salariés, notamment à l'occasion de l'entretien annuel.

Pour l'ensemble des collaborateurs, des programmes de formations individuelles ou collectives sont proposés et peuvent être complétés par des formations spécifiques dédiées, notamment dans le domaine réglementaire.

Les Conseillers en Gestion Privée suivent, à leur entrée, un cycle de formation étalé sur six mois dont l'objectif est la maîtrise technique et commerciale de chacun des produits proposés par le Groupe. En complément, une formation hebdomadaire est dispensée par les Managers sur des sujets technico-commerciaux préparés par le service formation. Enfin, le Responsable Produits assure une formation bimestrielle sur des produits donnés.

En ce qui concerne les Managers, ils reçoivent une formation étalée sur trois mois, qui recouvre les techniques de management ainsi que les outils technico-commerciaux : approche globale du patrimoine et des produits proposés par le Groupe.

Il est à noter également que les formations sont dispensées aux différents partenaires commerciaux du Groupe, au fil des accords conclus.

Les besoins spécifiques sont traités au cas par cas, par l'intermédiaire d'organismes extérieurs.

Il a été mis en place, au sein de la société AVENIR FINANCE GESTION PRIVÉE, un examen de contrôle des connaissances minimales pour les conseillers en gestion privée, conformément à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers. La liste des connaissances minimales requises figure en annexe du contrat de travail des collaborateurs concernés.

Un premier contrôle est opéré entre le troisième et le quatrième mois suivant la signature du contrat de travail.

En cas d'échec, un second contrôle est effectué avant le terme du sixième mois de collaboration.

(vii) Egalité de traitement

Il n'existe pas aujourd'hui de travailleur handicapé inscrit à l'effectif.

La Société et ses filiales ont toujours lutté contre les discriminations et promu les diversités, tant en interne que vis-à-vis de leurs prestataires ou partenaires externes.

(viii) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :

Les sociétés du Groupe conduisent leur développement en respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2013, tous les salariés du Groupe étaient majeurs.

(ix) Les œuvres sociales

Sur l'exercice 2013, le Groupe a apporté son soutien à La Fondation Avenir Finance à hauteur de 20.070 €, fondation placée sous l'égide de l'Institut de France.

III.4.2 Les informations environnementales

(i) Politique générale en matière environnementale :

Exerçant des activités tertiaires, le Groupe n'a pas pris de mesure générale concernant :

- les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;
- les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;

- des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

Compte tenu des activités exercées par le Groupe, la nature des rejets du Groupe (dans l'air, dans l'eau ou dans le sol) n'a pas d'impact significatif qui soit de nature à affecter de manière grave l'environnement.

Les activités du Groupe n'engendrent pas de nuisances sonores, n'utilisent pas les sols et n'ont donc pas d'impact environnemental.

(ii) Pollution et gestion des déchets

Aucune des sociétés du Groupe ne compte de flotte automobile, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Les établissements des sociétés du Groupe sont tous situés à proximité d'une station de métro. Les collaborateurs du Groupe privilégient les déplacements en transport en commun, notamment le train et le métro.

Exerçant des activités de bureaux, le Groupe s'attache par ailleurs à maîtriser les quantités d'impression de papier de documents (recto/verso, stockage important de documents sous forme électronique...). Les collaborateurs sont sensibilisés à ces bonnes pratiques.

En outre, plusieurs sociétés du Groupe accèdent au service de tri sélectif des déchets papier proposé par une société externe.

(iii) Utilisation durable des ressources :

Par définition, les métiers tertiaires exercés par le Groupe sont faiblement consommateurs de ressources en eau, matières premières et énergies.

Les collaborateurs, lors de leur intégration dans le Groupe, notamment, sont sensibilisés à cette problématique à travers la présentation de la Fondation Avenir Finance et des actions soutenues par cette dernière, notamment dans le domaine de l'eau, de l'accès à l'eau potable...

(iv) Changement climatique :

Les activités du Groupe Avenir Finance sont sans effet en la matière. Aucune action spécifique n'a donc été mise en œuvre dans les domaines des rejets de gaz à effet de serre ou d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

(v) Protection de la biodiversité :

Les activités du Groupe ne portent pas atteinte à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées. Il n'y a pas d'implantations à proximité de sites naturels protégés ni d'utilisation de produits susceptibles de nuire à certaines espèces.

III.4.3 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Le développement durable constitue un élément essentiel de la stratégie d'Avenir Finance et correspond aux valeurs qu'elle défend tant dans ses actions caritatives qu'auprès de ses collaborateurs.

Dès 2004, la direction avait décidé au travers du lancement d'un nouveau produit assurance-vie, « WintoWin solidaire », d'inscrire Avenir Finance dans le champ des produits financiers de solidarité.

En 2005, cette initiative s'est traduite par la création d'une Fondation, placée sous l'égide de l'Institut de France, dénommée « Fondation Avenir Finance » dont l'objectif est d'associer des clients, des actionnaires et des collaborateurs du Groupe à une démarche en faveur du respect de la vie et de l'environnement de la planète.

Plus précisément, la Fondation a pour objet de favoriser ou de permettre toute recherche ou toute action liée à l'eau, symbole de la vie : préservation des réserves d'eau, leur utilisation durable, la dépollution des sources, la construction de puits...

Dans son fonctionnement courant, le Conseil d'Administration de la Fondation se compose de 6 membres, dont 3 appartiennent à l'Institut de France. Il se réunit 2 fois par an pour examiner les nouveaux projets et suivre les initiatives soutenues.

En 2013, la Fondation Avenir Finance a participé au projet de l'association « Eau et Vie » au Bangladesh.

Après la mise en place des projets aux Philippines, cofinancés par la Fondation Avenir Finance en 2011, « Eau et Vie » duplique son savoir-faire dans un bidonville de Dhaka, capitale du Bangladesh, pour poursuivre les mêmes objectifs :

- amener l'eau courante dans chaque maison ;
- participer à la lutte anti-incendie ;
- améliorer l'assainissement des quartiers ;
- organiser la gestion des déchets.

Ce sont 3.500 familles concernées soit plus de 15.000 personnes bénéficiaires et 14 emplois locaux créés.

Nous vous rappelons que les informations ci-dessus listées, relatives à la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, feront l'objet d'un avis d'un organisme tiers indépendant accrédité, qui sera soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS
DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Conformément à la loi, le tableau ci-après résume les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2013.

Date de l'autorisation	Objet de l'autorisation	Mise en œuvre par le CA en 2013
1/ AGE du 25 juin 2009	Pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures en vue de réaliser la ou les augmentations de capital résultant de l'exercice de BSPCE.	CA du 25 juillet 2013 : Constatation de l'exercice au 17 juillet 2013 de 8.929 BSPCE par Eric MOREAU, et de l'augmentation de capital corrélative.
2/ AGE du 23 juin 2010	Pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures en vue de réaliser la ou les augmentations de capital résultant de l'émission de BSPCE.	CA du 29 mars 2013 : - Constatation de l'absence d'atteinte des objectifs conditionnant l'exercice de 33.333 BSPCE ; - Modification des conditions d'exercice de ces 33.333 BSPCE dont la caducité n'a pas été prononcée.
3/ AGE du 29 mai 2013	Pouvoirs à l'effet de constater l'augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions.	CA du 25 juillet 2013 : Constatation de la création de 23.580 actions et de l'augmentation de capital consécutive.
	Autorisation d'émission d'actions gratuites au profit des salariés ou mandataires d'Avenir Finance et des sociétés qui lui sont liées, dans la limite d'un plafond global de 5% du capital (durée 38 mois – expiration 29 juillet 2016).	CA du 18 décembre 2013 : Attribution de 75.000 actions gratuites.

ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2013 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.



Danyel BLAIN

Président Directeur Général

Avenir Finance SA

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE VICTOR HUGO - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 131 BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

Avenir Finance SA

Société anonyme au capital de 1 546 453,20 €

Siège social : 51 rue de Saint Cyr - 69009 Lyon

N° Siren : 402 002 687 RCS Lyon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avenir Finance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur la note 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés qui fait référence aux nouvelles normes d'application obligatoire ou anticipée.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Tests de dépréciation des actifs incorporels**

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 2.7 des états financiers « Ecart d'acquisition ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons vérifié que la note 2.7 « Ecart d'acquisition » donne une information appropriée.

- **Valorisation des stocks d'immeubles**

Une partie importante de l'actif de votre société est constituée d'un stock d'immeubles qui a été évalué conformément à la méthode indiquée dans la note 2.12 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Avenir Finance SA

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2013

III - Vérification spécifique

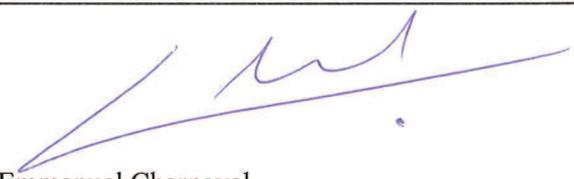
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Tassin La Demi-Lune et à Villeurbanne, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS



Emmanuel Charnavel

**ANDRÉE NÉOLIER
& ASSOCIÉS**



Andrée Néolier

Avenir Finance SA

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE VICTOR HUGO - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 131 BOULEVARD DE STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

Avenir Finance SA

Société anonyme au capital de 1 546 453,20 €

Siège social : 51 rue de Saint Cyr - 69009 Lyon

N° Siren : 402 002 687 RCS Lyon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avenir Finance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Une partie importante de l'actif de votre société est constituée de titres de participation qui sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2.1.5. de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

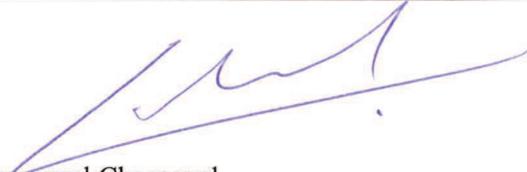
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Tassin La Demi Lune et à Villeurbanne, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS



Emmanuel Charnavel

**ANDRÉE NÉOLIER
& ASSOCIÉS**



Andrée Néolier

Avenir Finance SA

Rapport du commissaire aux comptes, désigné
organisme tiers indépendant, sur les informations
sociales, environnementales et sociétales
consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 131 BOULEVARD STALINGRAD – 69624 VILLEURBANNE CEDEX

Avenir Finance SA

Siège Social : 51 rue de Saint Cyr ; 69009 Lyon
Société Anonyme au capital de 1 546 453,20 €
N° Siren : 402 002 687 RCS Lyon

Rapport du commissaire aux comptes, désigné
organisme tiers indépendant, sur les informations
sociales, environnementales et sociétales
consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Avenir Finance SA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément à la méthodologie utilisée par la société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes (signataires compris) entre les 21 avril 2014 et 25 avril 2014 pour une durée d'environ 6 jours. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 2 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- au niveau de l'entité consolidante et des entités, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées³ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente au moins 20% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

² Informations sociales : Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge, temps de travail, rémunérations et son évolution. Informations environnementales : Consommation de gaz, d'électricité et d'eau,

³ Avenir Finance Gestion Privée et Avenir Finance – Investment Managers

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris et Lyon, le 29 avril 2014

Mazars
Emmanuelle RIGAUDIAS
Associée RSE et développement durable

Mazars
Emmanuel CHARNAVEL
Associé

HONORAIRES VERSES A CHACUN DES CAC

Les honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux du groupe Avenir Finance au titre du contrôle légal des comptes clos au 31 décembre 2013 sont les suivants :

	Mazars		Andrée Neolier et Associés		Ersnt & Young	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	183 050	123 950	41 200	41 764	25 000	69 564
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	-	-	-	-	-	-

AVENIR FINANCE
Société anonyme au capital de 1 528 452,60€
Siège social : LYON (69009) - 51 rue de Saint Cyr
402 002 687 RCS LYON

RAPPORT DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2014

**SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'APPLICATION DU PRINCIPE D'UNE REPRESENTATION
EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES EN SON SEIN, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES
TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES
EN PLACE PAR LA SOCIETE**

En complément du rapport général du Conseil d'Administration, et conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport de la composition du Conseil d'Administration et de l'application du principe d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes en son sein et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société.

Le présent rapport a été élaboré selon les recommandations et exigences formulées par l'AMF.

Le Président du Conseil d'Administration s'est appuyé à cette fin sur des travaux coordonnés par le responsable de la Conformité Groupe, en relation avec la Direction Financière et les directions du Groupe et des filiales. S'ajoutent à ces travaux des contrôles spécifiques de validation et d'analyse des flux de données et ratios financiers coordonnés par la Direction Financière d'Avenir Finance. Avant sa présentation à l'Assemblée Générale, le présent rapport a été communiqué au Comité d'audit et au Conseil d'Administration d'Avenir Finance, et approuvé par ce dernier lors de sa séance du 26 mars 2014.

A titre préliminaire, il est rappelé que la Société se réfère depuis 2010 au code de gouvernance d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites élaboré en décembre 2009 par l'association MiddleNext (disponible sur le site www.middlenext.com).

Pour rappel, le Président du Conseil d'Administration indique les points de vigilance édictés par le code MiddleNext, nécessaires au bon fonctionnement de la gouvernance et sur lesquels le Conseil d'Administration est invité à s'interroger.



1. Concernant le pouvoir exécutif :

- a) *La compétence du « dirigeant » est-elle adaptée ?*
- b) *Le « dirigeant » est-il isolé ?*
- c) *La rémunération du « dirigeant » peut-elle affecter son jugement ?*
- d) *La succession du « dirigeant » est-elle gérée ?*

2. Concernant le pouvoir de surveillance :

- a) *Le pouvoir de « surveillance » n’empiète-t-il pas sur le pouvoir exécutif ?*
- b) *Les administrateurs remplissent-ils effectivement leur devoir de surveillance ?*
- c) *Les administrateurs ont-ils les moyens matériels de remplir leur mission ?*
- d) *La compétence des administrateurs est-elle adaptée ?*
- e) *Les conditions d’exercice du travail des administrateurs peuvent-elles affecter leur jugement ?*

3. Concernant le pouvoir souverain :

- a) *Les actionnaires sont-ils clairement informés des risques majeurs et prévisibles qui pourraient menacer la pérennité de l’entreprise ?*
- b) *Les actionnaires choisissent-ils réellement les administrateurs ?*
- c) *Les actionnaires participent-ils aux votes ?*
- d) *Existe-t-il un risque de porter atteinte aux intérêts des actionnaires minoritaires ?*
- e) *L’actionnariat est-il géré dans la durée ?*

En outre, le respect des recommandations édictées par le code MiddleNext et auxquelles la Société a souscrit par l’adoption dudit code sera démontré dans le corps du présent rapport. A défaut, il sera justifié de la mise à l’écart de certaines de ces recommandations ou de leur application différée.

Le gouvernement d’entreprise mis en place dans le groupe AVENIR FINANCE semble à ce jour adapté à la taille de l’entreprise et à son actionnariat.

A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

1. PRESENTATION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

1.1. En formation de Conseil d’Administration

La Société est dirigée par un Conseil d’Administration qui est composé, conformément à loi et à l’Article 16 des statuts, de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Au 31 décembre 2013, il est composé de 7 membres élus pour 6 ans. Ils sont rééligibles au terme de leur mandat. Cette durée est adaptée à la taille de la Société et à ses spécificités.

La liste des membres du Conseil d’Administration de la Société et leurs mandats exercés dans d’autres sociétés au cours de l’exercice écoulé était la suivante :

.Président – Directeur Général : Daniel BLAIN

Autres mandats sociaux :

- Représentant d’Avenir Finance à la Présidence d’Avenir Finance Immobilier
- Représentant d’Avenir Finance à la Présidence d’Avenir Finance Corporate



- Administrateur d'Avenir Finance Investment Managers
- Directeur Général Délégué et Administrateur de Sicavonline
- Directeur Général et Administrateur de Sicavonline Partenaires
- Gérant de la SCI Les Balmes
- Gérant de la SCI La Baule Cérès

. Directeur Général Délégué (jusqu'au 2 décembre 2013) et Administrateur (jusqu'au 20 février 2014) : Cyril LUREAU

Autres mandats sociaux :

- Président du Conseil d'Administration d'Avenir Finance Investment Managers (jusqu'au 10 janvier 2014)
- Président-Directeur Général de Sicavonline (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président et Administrateur de Sicavonline Partenaires (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président d'Avenir Finance Gestion Privée (jusqu'au 5 décembre 2013)
- Président d'Avenir Finance Transactions (jusqu'au 23 décembre 2013)

. Administrateur : Joëlle BLAIN

- Aucun autre mandat social

. Administrateur : Gregory BLAIN

- Aucun autre mandat social

. Administrateur : Gilbert HABERMANN

- Administrateur I.C.G

. Administrateur : Frédéric BOUTE

- Administrateur de Thaly
- Administrateur de F. Iniciativas

. Administrateur : AGEAS France

- Aucun autre mandat social

. Représentant permanent d'AGEAS France, administrateur : Alain REGNAULT

- Membre du Directoire d'Amev Clamart
- Administrateur de Sicavonline
- Président (depuis le 5 décembre 2013) et Administrateur de Sicavonline Partenaires
- Administrateur d'Avenir Mutuelle (anciennement Mutalliance)
- Président (du 5 décembre 2013 au 10 janvier 2014) Directeur Général de Sicavonline

La nomination de ces administrateurs a été proposée à l'assemblée générale conformément aux dispositions légales applicables en la matière et les actionnaires ont disposé de l'ensemble des informations nécessaires sur les candidats, préalablement au vote des résolutions relatives à ces nominations.



En outre, chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat a fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil d'Administration de la Société.

Deux des sept administrateurs sont considérés comme indépendants.

Il est en outre rappelé qu'est considéré comme indépendant, au sens de la gouvernance d'entreprise, l'administrateur qui n'a pas de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance de son jugement, et notamment :

- . n'est ni salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une Société de son groupe et ne l'a été au cours des trois derniers exercices ;
- . n'est ni client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou d'une société de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- . n'est pas actionnaire de référence de la Société ;
- . n'a pas de lien familial avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- . n'a pas été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Aussi, compte tenu de ces critères, sont considérés comme membres indépendants Messieurs Frédéric BOUTE et Gilbert HABERMANN, répondant à l'ensemble des critères susvisés.

Par ailleurs, Avenir Finance a toujours promu la représentation féminine au sein des organes sociaux.

Ainsi, le Conseil d'Administration d'Avenir Finance compte parmi ses membres Madame Joëlle BLAIN, et ce depuis la constitution de la Société. Par conséquent, la Société répondait jusqu'à présent aux exigences légales sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes au conseil d'administration.

A ce jour, la part des femmes au sein du Conseil représente 16,66%. Par conséquent, afin de porter cette représentation féminine au-delà de 20%, la Société doit proposer à l'assemblée générale de désigner une femme en qualité de nouveau membre du Conseil. Il est indiqué qu'au regard de l'opération de croissance interne en cours, la désignation de nouveaux membres du Conseil d'Administration fera l'objet d'une concertation commune des sociétés concernées par ladite opération et de projets de résolutions, qui seront soumises à une prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à se tenir au second semestre 2014. Les nouveaux membres du Conseil d'Administration devront répondre aux recommandations, du code MiddleNext et de l'AMF, afin de respecter les principes d'équilibre des pouvoirs, de diversification de la composition du conseil d'administration et de représentation équilibrée des hommes et des femmes. Pour rappel, le conseil devra compter au moins 40% de femmes lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à se tenir en 2017.



Par ailleurs, du fait leur activité et leur expérience dans le monde des affaires, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont coutumiers des dispositifs de gouvernance et des responsabilités qui leur incombent. La parfaite déontologie des administrateurs est notamment démontrée par leur assiduité aux réunions et leur investissement dans le fonctionnement de la Société, ainsi qu'il sera exposé ci- après.

A ce jour, aucun cas de conflit d'intérêts concernant l'un des membres du Conseil d'Administration ne s'est présenté.

1.2. En formation de Comité d'audit

Faisant usage de l'exception visée à l'article L.823-20 alinéa 4 dudit Code, le Conseil d'administration du 7 avril 2011 a décidé que le Conseil d'administration réuni en formation de comité spécialisé remplirait les fonctions de Comité d'audit. Par conséquent, le Conseil d'Administration, à l'exclusion des membres exerçant des fonctions de direction, se réunit en formation de Comité d'audit. Le directeur général et/ou les directeurs généraux délégués ont néanmoins été invités à participer à toutes les réunions du Comité.

Le Comité d'audit doit comprendre au moins un membre indépendant et ayant des compétences particulières en matière financière ou comptable.

Le Comité d'audit de la société s'est réuni deux fois au cours de l'année 2013 :

- le 29 mars 2013, à l'occasion de l'examen des comptes annuels 2012 de la société et du Groupe Avenir Finance,
- le 25 juillet 2013, à l'occasion de l'examen des comptes semestriels 2013 de la société et du Groupe Avenir Finance.

Il est rappelé que le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance, ce Comité est notamment en charge du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

2. MODE DE FONCTIONNEMENT

2.1 Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration a adopté le 15 mars 2006 un règlement intérieur qui a pour objet de fixer, dans le cadre des dispositions statutaires et légales en vigueur, le mode de fonctionnement du conseil d'administration de la société AVENIR FINANCE.

Ce règlement intérieur est consultable au siège social sur simple demande.

Ce règlement intérieur contient une clause de confidentialité à laquelle sont soumis les membres du Conseil.



Par ailleurs, lors de sa séance du 28 juillet 2011, le Conseil d'administration a adopté le règlement intérieur du Comité d'audit. Ce règlement intérieur complète par conséquent celui du Conseil d'administration de la société AVENIR FINANCE, auquel il est annexé. Le règlement intérieur du Comité d'audit est également consultable au siège social sur simple demande.

2.2 Fréquence des réunions et convocation des membres

2.2.1. En formation de Conseil d'Administration

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les convocations sont faites par tous moyens, par le Président, ou en son nom, par toute personne qu'il désigne. Les réunions se tiennent en tout lieu fixé par la convocation.

Les Commissaires aux Comptes assistent aux séances du Conseil au cours desquelles sont arrêtés les comptes semestriels ou annuels. Le responsable de la Conformité du Groupe est convié à chaque réunion du Conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2013 sur convocation du Président. Le taux de présence moyen a été de 70 % avec un minimum de 57 % et un maximum de 100 %, montrant ainsi la forte implication des Administrateurs.

2.2.2. En formation de Comité d'audit

Le règlement intérieur prévoit que le Comité d'audit se réunit autant de fois qu'il le jugera opportun, et au moins deux fois par an, sur convocation du Président du conseil d'administration ou de l'un des membres du comité d'audit ou toute autre personne spécialement déléguée à cet effet par l'une des personnes sus désignées, au siège social ou en tout lieu en France désigné dans la convocation. Cette convocation doit être accompagnée des documents nécessaires aux délibérations.

Le Comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2013, les 29 mars 2013 et 25 juillet 2013.

Le taux de présence était de 85,71 % lors du Comité d'audit du 29 mars 2013 et de 71,43% lors de celui du 25 juillet 2013.

2.3 Procès-verbal des délibérations

2.3.1. En formation de Conseil d'Administration

A l'issue de chaque séance du Conseil d'Administration, le procès-verbal de réunion, contenant notamment un résumé des débats, le résultat des votes et les décisions adoptées, est préparé par le secrétaire du conseil ou toute autre personne désignée par le Président et signé par le Président et un administrateur au moins. En l'absence du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins.

Le procès-verbal est tenu dans le registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration prévu à cet effet et tenu au siège social de la Société.



Les copies et extraits du procès-verbal de délibération sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un directeur général, un administrateur délégué temporairement dans les fonctions de président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Nous vous rappelons ci-après l'ordre du jour des Conseils tenus en 2013 et la participation des Administrateurs :

<p>- 28/02/2013 Cinq Administrateurs sur sept étaient présents ou représentés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications des contrats de locations et de sous-locations des locaux situés au 53, rue la Boétie à PARIS, - Autorisation donnée à la Société de se porter caution de ses filiales Avenir Finance Investment Managers et Sicavonline en vue de la signature par ces dernières de baux avec le propriétaire des locaux situés au 53, rue la Boétie à PARIS, - Questions diverses.
<p>- 29/03/2013 Six Administrateurs sur sept étaient présents ou représentés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration, - Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2012, - Compte-rendu des travaux du comité d'audit, - Approbation du rapport du Président sur le contrôle interne, - Point de gouvernance d'entreprise, - Conventions réglementées, - Mécénat au profit de la Fondation Avenir Finance, - Arrivée du terme du mandat d'administrateur de Monsieur Cyril LUREAU, - Convocation et préparation de l'assemblée générale annuelle, - Préparation du rapport financier annuel, - Rapport spécial sur les délégations en matière d'augmentation de capital, - Rapport spécial sur les actions gratuites, - Rapport spécial sur les stock-options, - Point sur les attributions d'actions gratuites et de BSPCE, - Autorisation conférée au Directeur Général en matière de cautions, avals et garanties, - Questions diverses, - Pouvoirs.
<p>- 25/07/2013 Cinq administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration, - Activité du 1^{er} semestre 2013 et examen des comptes consolidés au 30 juin 2013, - Perspectives pour le second semestre, - Préparation du rapport financier semestriel, - Exercice de 8.929 BSPCE et modification corrélative des statuts, - Constatation de l'augmentation de capital consécutive au paiement du dividende en actions et modification consécutive des statuts, - Autorisation à l'effet de négocier avec Ageas France la cession d'actions de Sicavonline détenues par la Société, en vue d'une prise de participation d'Ageas France dans Sicavonline supérieure à 49 % du capital social de cette dernière, - Questions diverses.
<p>- 08/10/2013 Sept administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Résiliation du bail afférent aux locaux parisiens des sociétés du groupe ; - Autorisation à donner au Directeur Général à l'effet de négocier en vue de la cession de la majorité du capital dans deux filiales ; - Autorisation à donner au Directeur Général à l'effet de négocier en vue d'un projet de croissance externe visant à étoffer le réseau de distribution propre d'une filiale (au moyen d'une éventuelle ouverture du capital de cette filiale) ; - Questions diverses.



<p>- 28/11/2013 Sept administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Autorisation à donner au Directeur Général à l'effet de signer les actes de cession d'actions de SICAVONLINE à AGEAS FRANCE, et tous documents afférents à cette cession ; - Autorisation à donner au Directeur Général à l'effet de signer les actes de cession d'actions de SICAVONLINE PARTENAIRES à AGEAS FRANCE, et tous documents afférents à cette cession ; - Présentation du Projet AGEAS - AVENIR FINANCE et autorisation à donner au Directeur Général à l'effet de signer tout contrat relatif audit Projet ; - Questions diverses.
<p>- 02/12/2013 Six administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Révocation du Directeur Général Délégué ; - Questions diverses.
<p>- 18/12/2013 Six administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Activité du second semestre 2013 ; - Perspectives d'avenir ; - Attribution d'actions gratuites ; - Convocation d'une assemblée générale ; - Questions diverses.
<p>- 23/12/2013 Quatre administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Modification de la date de l'assemblée générale convoquée lors du dernier conseil d'administration ; - Questions diverses.
<p>- 26/12/2013 Quatre administrateurs sur sept étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; - Autorisation donnée à la Société de se porter caution de sa filiale Avenir Finance Investment Managers en vue de la signature par cette dernière d'un bail avec le propriétaire des locaux situés 12 Rue Médéric 75017 Paris ; - Questions diverses.

Toutes les questions importantes sont présentées et discutées en Conseil, en particulier celles touchant la stratégie du Groupe, le développement commercial, la gestion des risques.

Le Président informe également le Conseil des principaux projets ou orientations touchant à la gestion proprement dite (immobilier, sécurité, système d'information, organisation générale...).

Enfin, pour l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les comptes sociaux et les comptes consolidés d'Avenir Finance lui sont présentés. Le Conseil statue, également, sur la gestion financière de l'ensemble du Groupe.

La Société s'efforce de renforcer le droit à l'information des administrateurs en leur communiquant l'ensemble des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans de meilleurs délais.



En tout état de cause, le Président et la Direction Générale sont à la disposition de chacun des administrateurs, qui peuvent solliciter des compléments d'informations ou documents annexes.

2.3.2. En formation de Comité d'audit

Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque réunion du Comité.

Le Comité d'audit doit rendre compte régulièrement de ses travaux au conseil d'administration, et en tout état de cause, à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

Ce compte-rendu, ou à défaut un exposé sommaire de la réunion, est soumis à l'examen du Conseil d'Administration suivant, qui doit en prendre acte.

Le Conseil d'Administration statue annuellement, à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels, sur l'évaluation des travaux du Comité d'audit.

La séance du Comité d'audit du 29 mars 2013 portait sur les points suivants :

- Analyse de l'activité de la Société et des filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- Audit des projets de comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012,
- Point sur le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe,
- Examen du dispositif de conformité du Groupe,
- Etude du rapport du Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques,
- Suivi des mandats et missions des commissaires de comptes,
- Détermination du programme de travail annuel du comité,
- Questions diverses.

La séance du Comité d'audit du 25 juillet 2013 portait sur les points suivants :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du comité d'audit,
- Analyse de l'activité de la Société et des filiales au cours du 1^{er} semestre 2013,
- Audit du projet de comptes consolidés au 30 juin 2013,
- Examen du projet de communiqué sur l'activité semestrielle,
- Point sur le dispositif de conformité du Groupe,
- Questions diverses.

2.4 Conventions réglementées

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées. Elles concernent les opérations réalisées entre des sociétés du Groupe et l'un des administrateurs, le Directeur Général ou l'un des Directeurs Généraux de la Société.

Il peut s'agir de conventions courantes, dans le cadre des activités du Groupe ou de gestion de l'entreprise, contractées à des conditions exceptionnelles ou de conventions exceptionnelles.

Ces conventions sont transmises aux Commissaires aux Comptes, pour présentation de leur rapport spécial à l'Assemblée Générale. L'inventaire de ces conventions a été établi et communiqué aux Commissaires aux comptes.



3. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Il est rappelé que le Président-Directeur Général était assisté en 2013 d'un Directeur Général Délégué et de Directeurs Généraux Adjointes.

L'activité du Groupe s'exerçant sur deux sites distincts, Lyon et Paris, la direction générale est représentée en permanence sur ces deux sites.

La désignation de Directeurs Généraux Adjointes permet en outre de ne pas concentrer tous les pouvoirs entre les mains d'un mandataire unique et de parer le cas échéant à un éventuel cas d'indisponibilité du Président-Directeur Général.

4. MISE EN PLACE DE COMITES

Comme indiqué précédemment, la mise en place d'un Comité d'audit a été adoptée lors du Conseil d'Administration du 7 avril 2011.

En raison de la taille de la Société et du nombre restreint de membres du Conseil, il a été décidé de faire application de l'article L.823-20 4° du code de commerce, permettant de confier les missions du comité d'audit au Conseil d'Administration.

La mise en place d'autres comités spécialisés n'est pas envisagée à l'heure actuelle.

5. EVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Lors du Conseil d'Administration du 28 avril 2010 appelé à arrêter les comptes de l'exercice 2009, les administrateurs ont été invités à se prononcer sur la gouvernance d'entreprise.

C'est à cette occasion qu'il a été décidé d'adhérer au code de gouvernance MiddleNext.

Lors du Conseil d'Administration du 29 mars 2013, les administrateurs ont débattu de la situation de la Société en matière de gouvernance d'entreprise. A cette occasion, les commissaires aux comptes ont indiqué qu'ils n'avaient pas relevé d'anomalies significatives.

La Société s'est par ailleurs engagée à arrêter les comptes consolidés selon un calendrier plus cohérent.

Il a également été convenu lors du conseil d'administration du 25 juillet 2013 que le responsable conformité du groupe participerait aux prochains comités d'audit.

Le Conseil d'Administration appelé à arrêter les comptes annuels 2013 a de nouveau été invité à faire un point sur la gouvernance d'entreprise et à formuler toutes propositions visant à l'amélioration de ces derniers.



B. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ALLOUES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

Compte tenu de la politique de rémunération mise en place par la Société depuis sa création et de la composition de son Conseil d'Administration, aucun comité des rémunérations n'a été mis en place à ce jour par la Société.

1. JETONS DE PRESENCE

Le montant global des jetons de présence proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle est réévalué chaque année en fonction du nombre des administrateurs en fonction. Ce montant global est ensuite réparti par le Conseil d'Administration, à parts égales entre tous ses membres. Ainsi, le montant des jetons de présence alloué à chaque administrateur pour l'exercice de son mandat est resté inchangé depuis 2002. Il était de 3.000 euros pour l'exercice 2013.

2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La politique de rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux d'AVENIR FINANCE est conforme aux recommandations du Code MiddleNext. En effet, celle-ci est fondée sur les sept principes dégagés par ce texte : exhaustivité, équilibre, benchmark, cohérence, lisibilité, mesure, transparence.

Les rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société durant l'exercice 2013 de la part de la Société, des sociétés contrôlées par la Société ou de la part de sociétés qui la contrôlent sont présentés en euros dans le tableau suivant :

	Salaires et Indemnités de mandats	Rémunération exceptionnelle	Jetons de présence	Total
Daniel BLAIN	190 771	0	3.000	193 771
Joëlle BLAIN			3.000	3.000
Cyril LUREAU	239 533	0	3.000	242 533
Gilbert HABERMANN			3.000	3.000
Frédéric BOUTE			3.000	3.000
AGEAS FRANCE			3.000	3.000
Gregory BLAIN			3.000	3.000

Ces rémunérations sont rendues publiques à l'occasion de la diffusion du rapport de gestion annuel.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2012 a voté l'attribution de rémunérations variables pour 2012 et 2013 au profit de Monsieur Daniel BLAIN, en sa qualité de Directeur Général, et de Monsieur Cyril LUREAU en sa qualité de Directeur Général Délégué.

Le versement de ces rémunérations variables, prévu au titre des exercices 2012 et 2013, était conditionné :

- à l'amélioration des résultats du groupe,



- à l'amélioration du cours de bourse.

Aucune rémunération variable n'a été accordée en 2013 au titre de l'exercice 2012.

Il est rappelé que Monsieur Cyril LUREAU s'est vu attribuer par décision du Conseil d'Administration du :

- 28 juillet 2009, 30.000 BSPCE. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits pour un prix de 0,06 euros. Ils sont exerçables jusqu'au terme du préavis de licenciement de Monsieur Cyril Lureau, au prix de 4,64 euros.
- 27 décembre 2009, 100.000 BSPCE (dont 30.000 soumis à des conditions particulières). Ces BSPCE ont été intégralement souscrits pour un prix de 0,10 euros. Ils sont exerçables jusqu'au terme du préavis de licenciement de Monsieur Cyril Lureau, au prix de 7,38 euros.

Il est en outre précisé que Monsieur Daniel BLAIN n'est pas titulaire d'un contrat de travail au sein de la Société et qu'il n'est attributaire d'aucune action gratuite ni stock-options.

Il est par ailleurs indiqué qu'aucune indemnité de départ ou système de retraite supplémentaire n'a été mis en place au profit des dirigeants et mandataires sociaux actuellement en fonction.

C. ACTIONNARIAT

1. MODALITES DE PARTICIPATIONS DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'article 24 des statuts de la Société fixe les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :

« I - L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les dissidents, les incapables et les absents.

II - L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint ou voter par correspondance ; la forme des pouvoirs et des votes par correspondance est déterminée par le Conseil dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur.

Les mineurs et les incapables seront représentés par leurs tuteurs et administrateurs et les Sociétés par une personne ayant la signature sociale ou valablement déléguée à cet effet, le tout sans que les tuteurs, administrateurs et autres représentants aient besoin d'être personnellement actionnaires.

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer et voter aux Assemblées par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

III - L'accès aux Assemblées pourra être subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur le registre des actionnaires cinq jours au moins avant l'Assemblée.



Les actionnaires au porteur devront fournir un certificat d'immobilisation des titres. Tout actionnaire ayant immobilisé des titres en vue de participer à une Assemblée Générale peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions pendant la période minimale d'inscription nominative ou d'indisponibilité des titres au porteur, en notifiant au teneur de compte habilité par le Conseil des Marchés financiers, la révocation de cette inscription ou de cette indisponibilité jusqu'à 15 heures, heure de PARIS, la veille de l'Assemblée Générale, à la seule condition, s'il a demandé une carte d'admission ou déjà exprimé son vote à distance ou encore envoyé un pouvoir, de fournir au teneur de compte habilité par le Conseil des marchés financiers les éléments permettant d'annuler son vote ou de modifier le nombre d'actions et de voix correspondant à son vote ».

Conformément aux dispositions légales, tous les actionnaires sont informés de la tenue de toute assemblée générale de la Société par voie de parution (i) au BALO d'un avis de réunion valant le cas échéant avis de convocation et (ii) au TOUT LYON (69) d'un avis de convocation. Par ailleurs, les titulaires d'actions nominatives sont convoqués par lettre simple.

Par ailleurs, depuis 2011 et en application de la directive européenne du 11 juillet 2007, la Société publie l'avis de réunion sur son site internet au moins 35 jours avant la tenue de l'assemblée générale, précisant en outre les conditions dans lesquelles les actionnaires peuvent se procurer les documents préparatoires à ladite assemblée.

Au moins 21 jours avant la date de l'assemblée générale, la Société publie sur son site internet le nombre de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital à la date de publication de l'avis de réunion au BALO, l'ensemble des documents que les actionnaires ont le droit de consulter préalablement à l'assemblée et le texte de résolutions.

Par ailleurs, l'ensemble des documents à envoyer aux actionnaires spontanément ou à leur demande leur est adressé dans les conditions légales. De même, la Société tient à la disposition de tout actionnaire, en son siège social, tous les documents visés par la loi.

Enfin, les avis de réunion et de convocation rappellent les modalités de participation et de représentation aux assemblées générales de la Société, afin que tout actionnaire, quelque soit sa participation au capital, puisse participer au vote des résolutions qui lui sont soumises, que ce soit physiquement, par correspondance ou en donnant mandat au Président ou à toute autre personne visée par la loi.

2. STRUCTURE DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Le rapport de gestion comprend les informations relatives à la structure du capital de la Société.

D. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1. LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

OBJECTIFS :

Le contrôle interne est défini, au sein du Groupe Avenir Finance, comme le processus mis en œuvre par la Direction visant les objectifs suivants :



- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'ensemble des activités du Groupe,
- la protection des actifs,
- la connaissance précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- l'assurance que les activités opérationnelles des différentes filiales s'inscrivent dans le cadre défini par les organes sociaux, les lois et règlements en vigueur, et par les valeurs internes au Groupe,
- la prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et en externe.

ENVIRONNEMENT DE CONTROLE ET EVALUATION DES RISQUES :

Le Groupe a mis en place un dispositif de contrôle fondé sur une organisation issue d'un mode de management décentralisé, en particulier, par type de métiers.

Ce management repose donc sur des dirigeants opérationnels (Filiales organisées par métiers), qui sont responsables de la conduite des activités et des résultats dans le cadre des priorités économiques et humaines, arrêtées par la Direction Générale du Groupe, en charge de la bonne marche opérationnelle de l'ensemble des activités.

ACTIVITES DE CONTROLE:

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de Contrôle Interne d'Avenir Finance s'applique sur le périmètre consolidé qui inclut l'ensemble des filiales.

Les activités de Contrôle Interne d'Avenir Finance, communs à l'ensemble des entités du Groupe sont articulées autour de procédures qui visent à atteindre les objectifs suivants:

- maîtriser les risques liés aux différentes activités,
- responsabiliser l'ensemble des acteurs, à faire en sorte que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- sécuriser les principaux processus opérationnels et flux financiers des filiales,
- actualiser régulièrement les procédures, notamment comptables et de traitement de l'information.

Les Dirigeants des filiales « métiers » du Groupe sont responsables de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne destinées à sécuriser les principaux processus opérationnels et fonctionnels de leur entité. Ils sont garants de l'application des principes et bonnes pratiques définis par le Groupe.

Les procédures de contrôle interne sont complétées par une veille réglementaire et financière qui vise à identifier en amont et à anticiper les évolutions de la législation et de la réglementation française et européenne qui pourraient avoir un impact sur les contraintes applicables à la société.



Au sein des filiales, des recueils de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ils portent notamment sur le respect des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc. Des contrôles permanents de 1^{er} niveau sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes.

En outre, des dispositifs de contrôle interne spécifiques recouvrent :

- les systèmes d'informations et de continuité de l'activité, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant,
- la prévention du blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, conformément aux procédures et recommandations édictées par le Groupe. Des moyens spécifiques sont mis en œuvre afin de satisfaire aux diligences prévues par les lois et réglementations en vigueur en matière de surveillance et contrôle des opérations, de formation du personnel, d'adoption de règles écrites internes, ainsi qu'aux obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle,
- les règles d'organisation permettant au Groupe d'avoir des moyens proportionnés aux exigences réglementaires en matière de conformité,
- les règles de bonne conduite visant notamment à répondre aux obligations réglementaires de chacune des filiales vis-à-vis des clients du Groupe, dans l'esprit de la loi et des valeurs de l'entreprise.

Il doit être rappelé que le dispositif de Contrôle Interne, aussi complet qu'il soit, ne peut donner qu'une assurance raisonnable et non pas une garantie absolue que les risques visés dans le présent rapport sont totalement éliminés.

2. DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les informations financières et comptables destinées aux actionnaires sont établies par la Direction Générale du Groupe. Les règles et les procédures sont communes aux comptes sociaux et aux comptes consolidés.

La fonction financière et comptable d'Avenir Finance est centralisée au siège.

Le partage des responsabilités relatives à la fonction comptable et les principes fondamentaux relatifs au contrôle comptable sont décrites dans un manuel de procédures comptables et financières. Ce manuel fait l'objet de mises à jour régulières suivant l'évolution des normes comptables. Il constitue l'outil de base des bonnes pratiques comptables au sein du Groupe.

Le service de comptabilité générale transmet des reportings mensuels à la Direction Générale du Groupe.

Ce dispositif est applicable aux comptes consolidés. La consolidation est externalisée auprès d'un cabinet d'expertise comptable, la société KPMG, et est réalisée semestriellement.

Les principes de consolidation ont été soumis à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Les écarts d'acquisition, les parts de marché et les fonds de commerce font l'objet de tests de valeur selon la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie.

3. MISSIONS REALISEES EN 2013 :



Les conclusions tirées des contrôles opérés par les autorités de tutelle les années précédentes ont été étendues au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe. En effet, les équipes administratives, les systèmes d'informations, sont autant d'éléments communs aux différentes sociétés du groupe. L'évolution des procédures et des outils, et la formation des collaborateurs profitent donc à l'ensemble de nos départements.

Concernant Sicavonline et Avenir Finance Gestion Privée, les travaux de consolidation du dispositif de contrôle interne ont été engagés. Des audits externalisés ont été menés en 2013 par un cabinet indépendant permettant une revue complète du dispositif de contrôle interne de Sicavonline et d'Avenir Finance Gestion Privée.

En 2012, la société Avenir Finance Investment Managers avait revu toutes les procédures de son dispositif de conformité et de contrôle interne, notamment afin de tenir compte du contrôle opéré en 2011 par l'Autorité des Marchés Financiers. Une peine d'amende a été prononcée à l'encontre de la société Avenir Finance Investment Managers en fin d'année 2013. Celle-ci a été limitée à 70 000 €, l'AMF considérant qu'aucun élément du dossier ne permet d'établir que des clients ou des porteurs auraient subi un préjudice.

Parallèlement, des efforts significatifs ont été menés pour présenter aux nouveaux entrants la réglementation, ses évolutions, et la politique de conformité du groupe. Lors de leur arrivée au sein du groupe, les collaborateurs sont également sensibilisés et formés aux risques et à la gestion des risques.

Par ailleurs, conformément au Règlement Général de l'AMF, certains collaborateurs (notamment les salariés d'AVENIR FINANCE INVESTMENT MANAGERS, les Conseillers en Gestion Privée salariés d'AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE) sont également appelés à passer un examen de vérification des connaissances minimales.

Les rapports de contrôles, le suivi des travaux effectués en matière de conformité, de déontologie et de contrôle interne sont adressés à la Direction. A titre d'exemple, depuis la mise en place du partenariat signé avec Ageas France les administrateurs de Sicavonline ont décidé de se réunir fréquemment, sous la forme de Conseils d'Administration. Le dispositif de conformité, les sujets législatifs et réglementaires sont inscrits à l'ordre du jour de chacune de ces réunions.

E. PERSPECTIVES 2014

Les audits entamés en 2013 seront poursuivis et les équipes dédiées aux missions de contrôle interne et de conformité seront étoffées.

Ces démarches doivent permettre de consolider le dispositif de maîtrise des risques, de mener à bien les missions de contrôle et de conformité, et d'accompagner ainsi le groupe dans sa croissance tout en maîtrisant les risques et l'évolution de la réglementation.

Fait à Lyon, le 26 mars 2014

Le Président du Conseil d'Administration



Avenir Finance SA

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Avenir Finance SA

Exercice clos le 31 décembre 2013

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE VICTOR HUGO - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 131 BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

Avenir Finance SA

Siège Social : 51 rue de Saint Cyr ; 69009 Lyon
Société Anonyme au capital de 1 546 453,20 €
N° Siren : 402 002 687 RCS Lyon

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi en
application de l'article L. 225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président du conseil
d'administration de la société Avenir Finance SA**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Avenir Finance SA

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

**Rapport des commissaires aux comptes établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président
du conseil d'administration de la société Avenir Finance SA**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Avenir Finance SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Avenir Finance SA

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

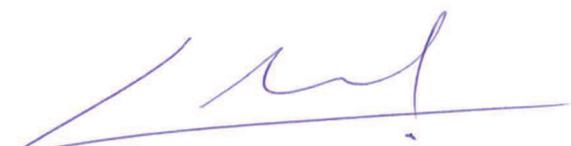
Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Tassin La Demi-Lune et à Villeurbanne, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Emmanuel Charnavel

**ANDRÉE NÉOLIER
& ASSOCIÉS**



Andrée Néolier